

YOAN HAUTBOIS



OPPRESSEUR MALGRÉ MOI

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DES FEMMES DANS
L'ESPACE URBAIN

2017

MÉMOIRE DE FIN DÉTUDES

École de Design Nantes Atlantique

READi Design Lab

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	08
INTRODUCTION	14
FONDEMENTS ET FACTEURS DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ AU PRISME DU GENRE	28
Fondements historiques d'une société patriarcale à l'origine d'une exclusion des femmes de l'espace public	29
Intériorisation de la vulnérabilité des femmes	32
Réalité des violences de genre dans l'espace urbain	46
Répercussions sur les pratiques féminines en ville	67
RÉACTIONS ET LUTTES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS L'ESPACE URBAIN	79
Émergence d'une conscience collective	80
Rôle et impact des nouvelles technologies	90
Des hommes encore hors de portée	101
CONCLUSION GÉNÉRALE	107
BIBLIOGRAPHIE	111
ANNEXES	121

REMERCIEMENTS

MERCI À

Ma tutrice, Marion Seclin, une militante féministe décomplexée, auteure, comédienne et chroniqueuse, qui m'a donné une vision cool du féminisme,

Mes encadrants du laboratoire READi Design Lab :
Grégoire Cliquet, Arnaud Le Roi, Laurent Neyssensas, Thierry Lehmann, Delphine Giuliani et Virginie Braud pour leur suivi de mes projets,

Mes amies et toutes les femmes que j'ai pu rencontré qui m'ont permis de décortiquer ce sujet complexe,

Mon frère, Tony Hautbois, lieutenant de police qui m'a permis de comprendre les enjeux sécuritaires du point de vue de la police au travers d'une journée d'insertion au commissariat d'Asnières-Sur-Seine (92).

L'ensemble de mon réseaux d'acteurs pour leur accueil, leur enthousiasme, et leur aide précieuse,

Mes fantastiques camarades de l'École de Design.

PRÉAMBULE

Il m'arrive d'être inquiet la nuit en ville, anxieux, à peine angoissé, mais seulement quand mon instinct m'avertit d'un danger direct, note une situation déjà vue dans un film ou fantasmé dans une histoire qu'on m'a raconté. À vrai dire avant de sortir, je ne me pose pas de questions, je sors, simplement, librement.

En parlant à des amies, j'ai été surpris d'apprendre que finalement ma petite ville de Nantes, pour moi si paisible et si rassurante, ne l'était pas pour tout le monde. Chacune avait des anecdotes à raconter justifiant leurs angoisses. J'ai été d'autant plus étonné d'apprendre que ces histoires se passaient à côté de moi et que je ne les voyais même pas.

En tant qu'homme, je ne subis aucune forme de harcèlement sexiste dans la rue. Personne ne m'a jamais sifflé sur le chemin du lycée ou n'a essayé de se frotter à moi dans un métro bondé. Que je m'habille bien ou mal, personne ne commente ma tenue ou mon physique. Du coup, je ne le réalise pas. Le harcèlement de rue, pour moi jusqu'à maintenant, ça n'existait pas, c'était quelque chose d'une autre époque, d'un autre pays... Alors la nuit dehors, je n'ai jamais réellement eu de raison d'être inquiet. Je ne me suis jamais interrogé sur ma légitimité à parcourir les rues à une heure où tous les chats sont gris.

Au fil de mes recherches et de mes confrontations, j'ai progressivement mesuré l'étendue du problème. De prime abord, j'ai été motivé par le support de création : par la simple idée de penser et réaliser

un dispositif numérique dans la rue. La question de la sécurité des femmes dans l'espace urbain traite finalement de notions bien plus profondes et complexes qui m'ont fait souvent changer de point de vue. Mes recherches n'ont pas seulement nourri mon travail de designer, ce projet m'a fait me remettre en question, et remettre en cause ma qualité d'homme comme produit de société socialement construit. La naissance de certaines convictions a influencé mon travail de développement. Par moments, je n'étais plus assez objectif pour mener pertinemment mon travail de designer. Je suis passé par différentes étapes, que Marion compare aux cinq étapes du deuil. La théorie selon laquelle le militantisme féministe s'articulerait autour de ces cinq phases vient en fait d'une amie à elle, Clémence Bodoc, qui écrit également pour MademoiZelle. Elle l'explique dans un article, qui s'intitule « Ma colère (face au sexisme) et moi, de la noyade à la délivrance »¹. Je trouve la comparaison particulièrement intéressante puisqu'elle illustre bien le cheminement dont j'ai même fait l'expérience lorsque j'ai commencé à me renseigner sur le sujet. Dans une moindre mesure bien sûr, n'étant pas directement concerné, et de manière plus succincte.

La première étape, c'est le déni. C'est celle dans laquelle j'étais quand je ne réalisais pas à quel point le harcèlement pouvait être une pression insupportable au quotidien pour une partie de la po-

1 - Clémence Bodoc, « Ma colère (face au sexisme) et moi, de la noyade à la délivrance », MademoiZelle, 18 septembre 2016, consulté le 16 décembre 2016, disponible sur mademoizelle.com

pulation. Quand je balayais automatiquement les messages de luttes féministes en me disant « c'est d'une autre époque ». C'est l'état dans lequel semble être plongée une grande partie de la société en cherchant à excuser logiquement chaque forme de sexisme par des explications qui ne sont finalement que des preuves de l'existence des inégalités de genre. Lors de mes premières confrontations, j'avais tendance à remettre en cause certains discours de femmes, en tant que designer, pour chercher à comprendre, mais aussi en tant qu'homme avec un égo d'homme. Pas facile de réaliser que j'endosse moi aussi une partie de la responsabilité des inégalités de genre et que je participe même à les faire perdurer. Mais j'ai rapidement compris que je devais mettre ma fierté de côté pour mener ce projet et tirer le meilleur de tous les partis. En accumulant les témoignages, j'ai commencé à prendre la mesure du problème et à réaliser à quel point ce n'était pas normal.

Vient alors l'étape de la colère. C'était surtout pour moi le moment où je commençais à ressentir de l'empathie pour ces femmes qui elles, avaient toute légitimité pour être en colère. Plus je me renseignais, plus je voyais le spectre des manifestations du sexisme ordinaire s'agrandir. Partout, tout le temps. Dans la presse, dans les blagues de mes ami-e-s, les publicités, les films, les contes, dans la rue, et même dans la grammaire française. En plus des anecdotes plus glauques les unes que les autres que je récoltais. J'avais envie de les dénoncer. De réveiller les nombreuses personnes pour qui le sexisme est encore virtuel.

C'est la phase de négociation, « ou vider l'océan à la petite cuillère ». Pendant cette phase, le développement de mon projet de fin d'études et les débuts de l'écriture de mon mémoire de recherches, étaient toujours empreints de colère et de volonté de dénoncer par une forme de provocation.

Je traduis l'étape de la dépression, par le moment où j'ai réalisé mon impuissance, où j'ai fait face à la réaction des gens ancrés dans le déni. Ma position en tant qu'homme a été aussi assez controversée par certaines militantes qui m'ont clairement fait sentir que je n'étais pas à ma place. Peu importe le projet que je mènerai, il sera rejeté par à cause de sa paternité. Après avoir rencontré Marion, j'ai fini par prendre du recul et me recentrer sur mon rôle de designer. Marion incarne la liberté d'expression, elle assume de manière décomplexée ce en quoi elle croit en balayant toute forme de contestation, et m'a montré que l'on pouvait créer sa propre définition du militantisme féministe.

J'avais alors entamé ma phase d'acceptation, celle dans laquelle je suis aujourd'hui et la plus confortable pour proposer un travail de designer pertinent. Le privilège de la position du designer est d'avoir des perspectives confortables pour comprendre la situation. Dans l'idéal je suis ni homme ni femme, je suis neutre. Bien sûr personne ne peut être réellement neutre. Mais ma subjectivité doit servir à orienter mon projet de manière à le valoriser. Ma position d'homme peut notamment me donner davantage de crédit auprès des po-

pulations septiques, celles qui ne sont pas sensibilisées au féminisme. C'est une position privilégiée que je souhaite exploiter. Je ne suis pas un messenger, un philosophe ou un donneur de conseils. J'interviens avec des compétences métiers les plus pures possible afin d'identifier les points de douleurs et les leviers d'actions pour proposer des solutions en adéquation. Le levier que j'ai envie d'actionner étudie justement le clivage entre ceux qui tentent de faire passer un message, et ceux à qui il est destiné. J'essaie à travers ce mémoire de recherches de transmettre une partie de ma réponse, dans la manière dont j'aborde la question, en ayant une approche et une rédaction légère, sans minimiser l'importance du phénomène.

Le titre « Oppresseur malgré moi » illustre mon expérience vécue quant à la prise de conscience de ma position d'homme dans la hiérarchie sociale. Lorsque nous ne sommes pas sensibilisés à ce phénomène, il est difficile, de prime abord, de prendre assez de recul pour appréhender le sujet à sa juste mesure. C'est pourquoi j'ai pris la décision de rédiger mon mémoire sous forme d'expérience personnelle, de manière à éviter toute formule accusatrice.

« Oppresseur malgré moi » fait écho au titre de l'oeuvre de Molière, « Le Médecin malgré lui ». J'explique les raisons de ce choix et les liens avec mon sujet en annexe.

INTRODUCTION

"MON SEXE MASCULIN C'EST LE CHEATCODE QUI FAIT QUE LE JEU VIDÉO DE LA VIE SE MET AUTOMATIQUEMENT EN MODE FACILE." Thomas Wiesel

Je suis un produit irréprochable de la société. Dans mon quotidien, personne ne reproche ou remet en cause ma liberté. Je suis né avec un privilège : celui d'être un homme. En plus d'avoir tiré la bonne carte du genre, j'ai aussi tiré celle de la couleur de peau et de la sexualité. Un puissant brellan que je n'ai pas choisi mais qui me place en haut de la hiérarchie sociale. Malgré toutes les promesses de parité et les avancées certaines, on ne part pas tous depuis la même case, et notamment entre hommes et femmes. Les inégalités de genre sont encore aujourd'hui très présentes sous de multiples aspects dans notre société. Je souhaite aborder dans ce mémoire de recherches celles qui enrayent un droit fondamental : la liberté de circuler, surtout mis à mal dans les espaces publics urbains. « L'espace public est un lieu dans lequel les normes sexuées prennent corps »². En ce sens, en tant qu'homme, je n'expérimente pas la ville de la même manière que la plupart des femmes. La nuit je n'arpente pas les rues de la même façon et je ne vis pas non plus la même expérience dans les métros ou en attendant mon tram. Certaines

2 - Marylène Lieber, « Le sentiment d'insécurité des femmes dans a public : une entrave à la citoyenneté ? », Nouvelles Questions Féministes, 1/2002 (Vol. 21), p. 41-56.

préfèrent éviter les rues mal éclairées, ne fréquentent pas certains quartiers ou ne s'arrêtent pas à certaines stations jugées trop risquées. Beaucoup vont opter pour une tenue discrète, un pantalon plutôt qu'une jupe, ou même prévoir des baskets dans le cas où elles seraient amenées à s'enfuir. Lorsqu'il m'arrive de croiser une jeune femme seule dans la rue, elle marche souvent d'un pas rapide et veille à ne pas croiser mon regard en mimant de recevoir un message ou en regardant ailleurs, bien que son attention se porte surtout sur mes éventuelles réactions. Quand je m'en suis aperçu pour la première fois, j'ai réalisé que j'exerçais moi aussi une forme d'oppression. Je ne me perçois pourtant pas comme un prédateur ou un agresseur sexuel, mais j'ai vu dans son angoisse le reflet de mon image d'homme, construit par son propre conditionnement à être victime d'agressions, ou par des expériences qui ont nourri son anxiété. Dans le premier cas cette peur est peut être fondée autour de stéréotypes de genre et d'injonctions. Dans le second, elle peut être générée par des formes de violences encore mal appréhendées. Les femmes semblent être les plus touchées par le sentiment d'insécurité, alors que de nombreuses enquêtes révèlent que les hommes sont beaucoup plus exposés aux violences dans l'espace public³. Cette angoisse semble avoir un impact important sur la mobilité des femmes puisqu'à Nantes, par exemple, on constate qu'à

3 - Elizabeth Stanko, « The Case of Fearful Women: Gender, Personal Safety and Fear of Crime », *Women and Criminal Justice*, Vol. 4, 1992, p. 117-135.

la tombée de la nuit les femmes qui étaient plus nombreuses que les hommes le jour, deviennent progressivement minoritaires. À 4 heures du matin, 79% des déplacements réalisés le sont uniquement par des hommes et près de 4 femmes sur 10 affirment éviter de sortir seules la nuit⁴.

À travers ce mémoire de recherches je cherche ainsi à comprendre les fondements du sentiment d'insécurité genré des jeunes femmes conditionnant leur accès à l'espace public.

Le sentiment d'insécurité se construit autour de l'appréhension des problèmes sociaux et des préoccupations sécuritaires d'une part, et d'autre part autour de « la peur pour soi »⁵. C'est la crainte d'une atteinte à son intégrité physique ou morale, par une forme de violence. Le sentiment d'insécurité peut être nourri par des faits d'insécurité réels qui font planer un danger permanent sur l'ensemble de la société. Tel que des périodes de tensions entre États, le terrorisme, ou un taux de délinquance particulièrement élevé sur un territoire délimité. Mais quand on constate le décalage entre l'intensité du sentiment d'insécurité et la réalité des violences auxquelles les femmes sont exposées par rapport aux hommes, il convient d'étudier la question sous une approche sexuée. La définition de « violences envers les femmes » a été établie à la fin des années

4 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1), Nantes

5 - Philippe Robert, Marie-Lys Pottier, « Le sentiment d'insécurité », Questions pénales, 11, 3, 1998

1970 pour « rendre compte d'un large éventail d'actes exercés par les hommes contre les femmes, tels que meurtres, viols, agressions sexuelles, agressions physiques, violences conjugales, harcèlements sexuels, mutilations génitales ou encore mariages forcés. », mais Marylène Lieber, dénonce le caractère nébuleux de ce concept « fourre-tout »⁶. Celui-ci permet d'établir une grille de nombreuses formes de violences exercées à l'encontre des femmes, mais insiste de façon trop importante sur des violences physiques. Il exclut d'autres formes de violences institutionnelles ou psychologiques, d'autant plus présentes dans l'espace public. En ce sens, les violences exercées à l'encontre des femmes restent mal appréhendées par les pouvoirs publics expliquant ce décalage à relativiser. Dans tous les cas, les violences sexuées sont un « moyen de contrôle social qui repose sur le principe de domination masculine et de la division sexuée des espaces ». « Lorsque nous parlons des violences exercées à l'encontre des femmes, il ne vient à l'idée de personne de demander : « Par qui? ». Ces actes, il faut bien le reconnaître, dans toute l'histoire de l'humanité sont des violences exercées par l'autre moitié sexuée. Bien sûr il y a des femmes qui exercent des violences contre d'autres femmes, mais très généralement, il s'agit de violences masculines »⁸. Il ne viendrait à l'idée de personne d'énoncer

6 - Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008, page 43.

7 - Jalna Hanmer, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, 1, 1977, p. 68-88.

la nécessité de faire une journée nationale des violences exercées contre les hommes, sous-entendu des violences exercées par les femmes. Françoise Héritier en évoquant la notion de « bestialité », ou de « domi-nature », de nature qui serait plus violente chez les hommes et qui serait fondamentalement plus dominatrice, nous rappelle que dans tous les cas il ne s'agit pas d'une question de nature, mais de culture. « C'est justement parce que les humains sont capables de penser qu'ils ont érigé un système de valence différentielle de sexe »⁹, et qu'il est donc possible de changer par « un calibrage de la pensée ». Irène Zeilinger, rappelle que ce n'est pas une « facette inaliénable de la nature humaine », et que ces violences « font partie d'un système qui traverse et organise notre société : la domination masculine »¹⁰. Il ne s'agit donc pas de dire que tous les hommes ont été éduqué de façon à exercer consciemment un contrôle sur les femmes par des violences. Dans une certaine mesure les hommes sont même aussi victimes d'un système qui leur construit une image prédéfinie et stéréotypée : le patriarcat. Dans cette recherche, je ne désigne donc pas « les hommes » comme un ensemble d'individualités, mais comme des êtres socialement

8 - Françoise Héritier, « Quelle place pour les femmes dans la ville ? », débat enregistré en décembre 2016, consulté le 17 janvier 2017, disponible sur franceculture.fr

9 - Fine Agnès, « "Valence différentielle des sexes" et/ou "domination masculine" ? », *Travail, genre et sociétés*, 2/2003 (N° 10), p. 174-180.

10 - Irène Zeilinger, 2014, « L'élastique et le crocodile », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 162

façonnés par une société patriarcale. Ce mécanisme participe à la reproduction des stéréotypes et des rôles genrés.

Le genre, se définit selon Christine Delphy par les « pratiques et rôles masculins et féminins socialement et culturellement construits »¹¹. Certains auteurs utilisent les termes de « sexe social » ou rapport « sociaux de sexe ». Au-delà de la terminologie, l'idée est surtout de montrer qu'il s'agit de rapports sociaux de domination qui sont à l'origine d'une bicatégorisation des sexes¹² ou encore pour désigner « un système social regroupant un ensemble de pratiques et de représentations hiérarchisées du féminin et du masculin dont les mécanismes de pouvoir sont masqués par l'idée de nature »¹³. Pour Joan Scott, la notion de genre est « un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes » et une « façon première de signifier des rapports de pouvoir »¹⁴. Les mouvements féministes préfèrent utiliser le terme de genre à celui de sexe et rappellent que la réalité n'est pas aussi binaire. Il existe des variations dans le genre. Soit différentes formes de masculi-

11 - Christine Delphy, « Penser le genre », in Hurtig, Marie Claude ; Kail, Michèle ; Rouch, Hélène (Dir.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS éditions, 1991, p. 89-101.

12 - M.-L. Bourgeois. *La différenciation des sexes et des genres*. *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique*, Elsevier Masson, 2010, 168 (6), pp.471.

13 - Lorena Parini, « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 5 | 2010.

14 - Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du GRIF*, 1988, no 37-38, p. 125-153.

nité et de féminité. La notion de cisgenre, en opposition à celle de transgenre, décrit justement un type d'identité où le genre ressenti d'une personne correspond au genre qu'il lui a été assigné à la naissance. Ces variations s'inscrivent elles aussi dans des rapports de domination et peuvent faire l'objet de plus fortes discriminations, s'éloignant davantage des normes du groupe dominant. Raewyn Connell expose le concept de « masculinité hégémonique » qui montre que la figure de l'homme cisgenre hétérosexuel blanc, en parvenant à s'imposer comme groupe « supérieur » a contribué à la dévalorisation des autres variations de féminité et masculinité¹⁵.

Dans tous les cas, l'espace public est le reflet de la domination masculine conduisant à une division sexuée des espaces¹⁶. Thierry Paquot oppose la notion « d'espace public » aux « espaces publics ». Dans le premier cas, le concept « évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ». Dans ce sens « l'espace public » est un espace psychique commun, regroupant l'ensemble de nos moeurs et de notre culture s'opposant à la notion « d'espaces publics », des lieux physiques « accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants,

15- Raewyn Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 288 pages

16 - Jalna Hanmer, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, 1, 1977, p. 68-88.

qu'ils résident ou non à proximité »¹⁷. Même si les deux notions exposent deux espaces différents, l'un est le miroir de l'autre. Par « espace public » j'entends donc l'ensemble des espaces de passage, et de rassemblements qui sont à l'usage de tous, dont les pratiques reflètent nos comportements culturels et systémiques.

Malgré une mauvaise appréhension évidente des violences de genre dans l'espace urbain, il semble qu'une conscience collective soit en train de se soulever. Les pouvoirs publics commencent à prendre la mesure du phénomène, impulsés par des mouvements féministes qui se sont longtemps concentrés sur les violences domestiques. La lutte contre les violences sexuées dans l'espace urbain, n'est que très récente. Ces actes plus insidieux doivent faire l'objet d'un décryptage complexe. Le fait qu'on ait aussi, pendant longtemps considéré ces agissements comme des réactions banales¹⁸ a conduit à les laisser trop longtemps sous silence. Le rôle des nouvelles technologies dans leur dénonciation est décisif, elles permettent aux femmes de décanter le phénomène en s'exprimant et en rassemblant leur témoignage pour exposer son étendu. Les sujets du genre, des violences et de l'espace public font l'objet d'une littérature assez dense. Notamment dans la culture anglo-saxonne à partir de la moitié du siècle dernier, et en France à partir des an-

17- Thierry Paquot, « Introduction », L'espace public, Paris, La Découverte, «Repères», 2009, p. 3.

18 - Marylène Lieber in Chetcutti N., Jaspard M. (dir.), 2007, Violences envers les femmes, Trois pas en avant deux pas en arrière, Bibliothèque du féminisme, L'harmattan

**"NOTRE GÉNÉRATION NE S'EST
NI BATTUE POUR LE DROIT
DE VOTE, NI POUR LE DROIT
À L'AVORTEMENT. NOS DEUX
COMBATS, C'EST L'ÉGALITÉ
SALARIALE ET LE DROIT À LA
VILLE."**

Audrey Noeltner, urbaniste et fondatrice de l'association Womenability

nées 1990 et 2000. Avant cela, les luttes féministes se concentraient sur les violences domestiques. L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) réalisée en 2000, commanditée par le Service des droits des femmes et le secrétariat d'État aux droits des femmes, a été la première étude à révéler que les violences sexuées dans l'espace public concernaient près d'une femme sur cinq¹⁹. Depuis cette étude, beaucoup d'auteur-e-s se sont penché-e-s sur le sujet. C'est le cas de la sociologue Marylène Lieber, qui a écrit de nombreux articles sur cette problématique, et l'ouvrage « Genre, violences, et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question »²⁰ qui étudie la persistance des peurs féminines et leurs conséquences dans le quotidien des femmes. D'autres chercheuses françaises ont exploré les liens entre le genre, le sentiment d'insécurité et les violences dans l'espace urbain, notamment Florence Maillochon ou encore Stéphanie Condon. Depuis l'enquête Enveff, d'autres études ont été commanditées. VIRAGE, menée par L'Institut National d'étude démographique (Ined), étudie les violences subies par les femmes et les hommes de manière quantitative. Mais c'est un rapport mené par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes qui semble avoir réellement bousculé les moeurs. Ou « l'espace public », au sens de

19 - Natacha Chetcuti, Maryse Jaspard (dir.), *Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière*, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », Paris, 2007, page 17.

20 - Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008, 305 pages.

Thierry Paquot. Ce rapport, remis en Juin 2015 à la secrétaire d'État chargée des droits des femmes, Pascale Boistard, révèle que 100% des utilisatrices de transports en commun ont subi au moins une fois dans leur vie du harcèlement sexiste ou une agression sexuelle. Les lignes bougent et des chercheurs de multiples disciplines se penchent sur le phénomène. Yves Raibaud, géographe, a cherché à « déconstruire la naturalisation sexuée des espaces, en particulier ceux de la ville »²¹ ; Michelle Perrot, analyse la séparation sexuée des espaces au XIX^{ème} siècle ; Sylvette Denèfle s'est interrogée sur la dimension sexuée de la ville et a pris en compte les spécificités des pratiques urbaines selon le genre des usagers en dirigeant deux ouvrages collectifs invitant de nombreux acteurs et actrices de différentes expertises^{22, 23}. Cette thématique est à la croisée de multiples disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la géographie et l'urbanisme.

À travers ce mémoire, je creuse un sujet riche, intéressant mais extrêmement complexe. En tant que designer, des interventions peuvent se dessiner autour de la sécurisation des rues de manière

21 - Yves Raibaud, « Masculinité et espaces publics, l'offensive des cultures urbaines », Dir. Sylvette Denèfle, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p.141-152.

22 - Sylvette Denèfle (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 210 pages.

23 - Sylvette Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Tours, Maison des Sciences de l'homme « Villes et territoires », Presses universitaires François-Rabelais, 2004, 539 pages.

très tangible. Mais à mon sens, apporter davantage de moyens de sécurité ne fait que contourner le problème. Pire, cela peut être anxiogène : la présence de policiers, de caméras ou de messages de prévention peuvent s'avérer être rassurant à court terme, mais nous rappellent qu'on est exposé à un danger permanent et provoquer une forme d'anxiété non productive. Le sentiment d'insécurité se génère, et se transmet. C'est pourquoi je tends à étudier la problématique dans sa dimension sociale, dans ses fondements. Dans cette direction, les perspectives envisageables au premier abord, se projettent vers de la communication, voire de l'éducation, et non du design puisqu'on se confronte à des problèmes sociétaux. Néanmoins, en étudiant les différentes réactions et luttes face au phénomène, on peut déceler de réels besoins du côté des pouvoirs publics, luttes féministes et compagnie de transports en commun. C'est pourquoi mon travail de recherche se décompose en deux parties : dans la première partie, j'étudie les fondements du phénomène. Je m'interroge sur les différentes formes de violences, physiques, psychologiques et symboliques et leurs répercussions sur la liberté de circuler des femmes dans l'espace urbain, en m'appuyant sur des références littéraires et mes observations personnelles. Dans la seconde, j'analyse les différentes réponses aux violences de genre et mène une réflexion personnelle sur le clivage entre ceux qui tentent de faire passer un message, et ceux à qui il est destiné.

01

**FONDEMENTS
ET FACTEURS
DU SENTIMENT
S'INSÉCURITÉ AU
PRISME DU GENRE**

FONDEMENTS HISTORIQUES D'UNE SOCIÉTÉ PATRIARCALE À L'ORIGINE D'UNE EXCLUSIONS DES FEMMES DE L'ESPACE PUBLIC.

Notre société s'est construite autour de rapports sociaux de sexe, à l'origine d'une ségrégation spatiale entre hommes et femmes. Les femmes ont longtemps été exclues de l'espace public, reléguées à la sphère domestique, laissant aux hommes la liberté d'investir et de dominer l'espace urbain. Le sens des mots est évocateur et souligne ce modèle sexué comme le fait remarquer Michelle Perrot : « Le vocabulaire est significatif qui oppose, la « femme publique », l'horreur, à l'« homme public », l'honneur. La première est propriété commune – la putain ; le second, la figure même de l'action. L'espace public, dont la ville est une forme, souligne avec éclat la différence des sexes. »

Si le XXIème siècle marque des avancées évidentes quant à la place des femmes dans notre société, les inégalités de genre relatives à la ségrégation sexuée des espaces sont encore très présentes. L'éducation et les institutions reproduisent et entretiennent les stéréotypes de genre justifiant leur exclusion de l'espace public.

Une exclusion des femmes de l'espace public fondée historiquement.

Nos sociétés modernes affichent une nette amélioration des rapports humains. De tout temps, hommes et femmes ont lutté en

faveur de leur droits fondamentaux. Pourtant si le combat pour la dignité n'a pas de sexe, la réalité semble peindre un tout autre portrait qui préconise aux femmes un double effort de lutte. Joan W.Scott, historienne, nous rappelle que les femmes ont dû débattre leur droit à la citoyenneté et même leur droit au statut d'individu dont elles étaient exclues. Cette discrimination était justifiée par « une différence des sexes » les considérant comme inférieures²⁴. Cette différence des sexes a fortement participé à la légitimation d'une division sexuée des espaces. Cette séparation s'est renforcée à la Révolution française avec « l'affirmation de l'universalité des droits politiques »²⁵. Le républicanisme français fait prévaloir l'universalisme de la différence sexuelle sur celui des droits naturels. Autrement dit, alors que les hommes devenaient « libres et égaux en droits »²⁶, les femmes, inconsidérées (ou considérées comme inférieures) restaient subordonnées et exclues de la citoyenneté. La déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen ne concernaient donc que les Hommes avec un petit « h ». Ce cadre officiel qui légitimait une discrimination sexiste rejetant les femmes de l'espace public s'est renforcée avec l'apparition du code civil napoléonien en 1804. Le texte affirme l'incapacité juridique des

24 - Joan W. Scott, *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998, 286 pages.

25 - Joan B. LANDES, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca: Cornell University Press, 1988.

26 - Article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789

femmes et régit « la subordination des épouses à leur mari à l'intérieur de la sphère privée »²⁷. La subordination des femmes dans le privé fait écho avec leur exclusion dans le public. Les femmes sont dépendantes et soumises à l'autorité de leur père ou leur mari, réduites à leurs devoirs domestiques. Ce qui d'ailleurs permettait aux hommes d'exercer un fort contrôle social, ne permettant pas aux femmes de s'émanciper. « La différenciation entre l'espace privé et l'espace public est au cœur de la structuration des rapports sociaux de sexe », structurée par la domination masculine au sens de Pierre Bourdieu. Elle répond à un principe « andocentrique »²⁸. L'andocentrisme des espaces, se justifie par les rôles qu'assument les hommes, longtemps seuls détenteurs des pouvoirs politiques, économiques, intellectuels ou religieux. Les villes sont pensées et construites par les hommes, pour les hommes.

Une exclusion des femmes de l'espace public reproduite et entretenue par une socialisation différenciée.

En plus des fondements institutionnels qui relèguent les femmes dans la sphère privée, le processus de socialisation joue son rôle en reproduisant et en entretenant les stéréotypes de genre. L'opposition dehors/dedans structure l'éducation des enfants et détermine

27 - Laure BERENI et Anne REVILLARD, « La dichotomie « public-privé » à l'épreuve des critiques féministes », Ibid, p. 8.

28 - Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, coll. Liber, 134 pages.

des comportements masculins et féminins prédéfinis. Dès le plus jeune âge on peut constater des différences dans les activités des enfants. Le processus de socialisation reposant en partie sur l'imitation, les jeunes filles s'identifient à leur mère et s'adonnent à des activités intérieures telles que le dessin ou l'écriture. En opposition aux garçons qui pratiquent des activités extérieures telles que la pêche, le vélo, skateboard etc...²⁹ À mon sens la réalité est plus nuancée et je trouve cette vision caricaturale. Pourtant lorsque j'ouvre les catalogues de jouets de Noël, je suis bien forcé de constater que l'on trouve rarement de cuisinière en plastique sur les pages bleues...

INTÉRIORISATION DE LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES

Les luttes féministes ont permis aux femmes de progressivement s'émanciper de la domination des hommes, tant dans la sphère privée que publique. Leur circulation dans l'espace urbain n'est plus juridiquement prescrite et plus aucun texte de loi ne les place en position de subordonnées. En théorie, les femmes peuvent donc disposer librement de l'espace public. Néanmoins, leur légitimité est toujours incertaine. Céline Camus, dans l'ouvrage de Sylvette Denfle relève l'idée selon laquelle les jeunes femmes, si elles sortent le soir, doivent pratiquer l'espace urbain « pour une raison précise et légitime », afin de se sentir elles-mêmes légitimes dans cet espace³⁰.

29 - Sophie Ruel-Traquet, « Filles et garçons. Loisirs culturels et différenciation de genre dans l'enfance », in Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), Paris, 2010.

Les inégalités d'accès à la ville persistent, et sont renforcées par un sentiment d'insécurité exacerbé s'expliquant en partie par l'intégration d'un sentiment de vulnérabilité. Notre société s'est construite à travers les représentations prédéfinies du masculin et du féminin. Selon Judith Butler « le genre est culturellement construit indépendamment de l'irréductibilité biologique qui semble attachée au sexe »³¹. C'est à dire que ces catégories hommes et femmes sont construites à travers un procédé social qui va justifier la place de l'un et de l'autre, en fonction de son appartenance biologique. L'assignation des sexes est encore très marquée de nos sociétés, et justifie une vision genrée des espaces urbains et des pratiques.

Éducation genrée et vulnérabilité construite

« La petite fille existe dans l'espace public et dans des groupes mixtes ; l'adolescente n'occupe plus, ou très peu, l'espace public et, si elle le fait, c'est majoritairement avec ses paires ; la femme est quasi absente de l'espace public ; la femme devenue mère réapparaît, mais elle occupe l'espace en fonction de ses enfants »³². À partir de l'adolescence, les filles disparaissent de l'espace urbain. Filles et garçons sont sujets aux premiers changements corporels

30 - Denèfle S. (dir.), 2004, « Femmes et villes », Tours, Presses universitaires François-Rabelais

31 - Butler J., 1990, « Gender Trouble Feminism and the Subversion of Identity », New York, Routledge

32 - Association de Prévention Spécialisée Mulhousienne, « Regards croisés sur les inégalités femmes-hommes, Projet inégalités femmes-hommes dans les quartiers », 2014.

qui les différencient physiquement. Ces changements marquent le début de la sexualité, et du concert de normes auxquelles filles et garçons sont censés se conformer. L'éducation joue un rôle important dans la reproduction de ces identités sexuées. L'éducation transmet notamment des stéréotypes selon lesquels la peur, la vulnérabilité et la douceur sont des qualités purement féminines alors que le courage, la virilité, l'agressivité ou encore l'impulsivité correspondent à des caractéristiques masculines³³. Dans la famille, les filles sont plus sensibilisées que les garçons au fait qu'elles doivent être très prudentes lorsqu'elles sortent. Il semble que les parents, et les proches de manière générale considèrent davantage de risques pour leur fille. Elles sont mises en garde contre le caractère hostile que représente cet espace pour les femmes et sont invitées à prendre des précautions pour éviter toute atteinte à leur intégrité. « Dès l'âge de onze ans, les parents apprennent aux filles que l'espace public est dangereux, explique confie Marylène Lieber au journal *Le Monde*. Et tout au long de leur vie, on leur rappelle le risque de se retrouver dans une situation délicate. » Car, dans l'imaginaire collectif, poursuit-elle, « une femme seule, le soir, dans la rue est [encore] une femme disponible »³⁴.

33 - Emmanuelle Zolesio, « Dispositions féminines / dispositions masculines », dans revue *Interrogations* 7, N°10, La compétence, mai 2010

34 - Feriel Abouti, « Sexisme, harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », *Le Monde* 2017

**"ON M'A APPRIS À ÊTRE
MÉFIANTE BIEN AVANT QUE JE
NE COMPRENNE POURQUOI JE
DEVAIS L'ÊTRE."**

Clémence Bodoc, rédactrice chez MademoiZelle

Les filles donc davantage élevées dans le sens d'une restriction de leurs déplacements dans le but d'éviter une exposition à la violence, en raison de leur vulnérabilité et impuissante physique supposées³⁵. En opposition aux garçons qui se voient accorder plus d'autonomie et qui sont préparés à faire face aux dangers de l'espace urbain. « Les garçons sont socialisés pour être actifs, agressifs et indépendants ; faire face ou s'opposer aux normes conventionnelles est accepté, voire valorisé chez les garçons. Les filles sont elles, socialisées pour être passives, attentionnées et dépendantes ; elles sont encouragées à faire preuve d'adhésion aux conventions »³⁶.



35 - Marylène Lieber, « Quand des faits "anodins" se font menaces: à propos du harcèlement ordinaire dans les espaces publics », dans Natacha Chetcuti, Maryse Jaspard (dir.), 2007, p. 187-197.

36 - Catherine Blaya, Eric Debardieux, et Stéphanie Rubi, « Violence à l'école et genre : Les filles victimes ou agresseurs ? Une revue de question », The Leap to Equality, 2003.

L'éducation joue donc aussi un rôle important chez les garçons sur leur identification et leur capacité à occuper l'espace urbain. La socialisation des garçons consiste notamment à leur transmettre des « qualités généralement associées à la masculinité, en particulier l'agressivité et l'esprit de compétition dont ils font rapidement l'expérience dans le cadre de certains sports »³⁷. Daniel Welzer-lang appuie cette idée sous une approche différente en affirmant que « la virilité est apprise et imposée aux garçons par le groupe des hommes, afin qu'ils se démarquent des femmes et qu'ils s'en distinguent hiérarchiquement »³⁸, entretenant ainsi tous les stéréotypes sexués. Sébastien Roché, note une « préférence masculine pour la violence » et remarque que les filles sont proportionnellement moins présentes que les garçons dans les données officielles de délinquance³⁹. Les garçons sont mieux armés pour se confronter à l'espace urbain. Dès le plus jeune âge on peut constater un rapport à la violence différent entre fille et garçon. Il suffit d'ailleurs encore une fois d'ouvrir un catalogue de jouet pour s'en rendre compte. D'un côté il y a Barbie, de l'autre Action Man. Chez le garçon, la violence se banalise progressivement tout au long de son éducation

37 - Elizabeth Stanko, « Every day violence : how women and men experience sexual and physical danger », London, Harper Collins, 1990.

38 - Daniel Welzer-Lang, « L'Homophobie, la face cachée du masculin », dans Welzer-Lang D., Dutey P-J., Dorais M. (dir.), La Peur de l'autre en soi, du sexisme à l'homophobie, Montréal, VLB, 1994, p. 13-92.

39- Rubi Stéphanie, « Les comportements "déviant" des adolescentes des quartiers populaires : être "crapuleuse", pourquoi et comment ? Les recherches sur les conduites violentes des filles », Travail, genre et sociétés, 1/2003 (N° 9), p. 39-70.

en jouant à la guerre avec des soldats, des pistolets ou des épées en plastique, ou aux jeux vidéos comme Grand Chef Auto, Counter, Call of Duty à partir l'adolescence.

Injonctions culturelles et caricatures médiatiques

Ces stéréotypes sont aussi véhiculés par des médias culturels qui renforcent l'idée de domination masculine face à la vulnérabilité féminine. Les filles et garçons s'identifient à des personnages jouant des rôles en accord avec les normes sexuées de la société. Ainsi les contes, les dessins d'animations, ou encore les histoires de super héros dressent le portrait idéal de l'homme vers lequel le garçon doit tendre, en affirmant son courage, et son rôle de protection envers les femmes. Dans ces histoires, la femme est en accord avec les stéréotypes qu'on lui définit, douce et passive attendant l'intervention de son prince ou héros. Des contre exemples existent bien sûr, mais restent très minoritaires. De manière générale, l'hégémonie masculine s'étend aussi sur les supports culturels, conte, comics ou cinéma, laissant souvent aux personnages féminins des rôles secondaires. Simone de Beauvoir fait remarquer dans « Le Deuxième Sexe » à quel point les femmes occupent une place subsidiaire face aux hommes⁴⁰. « On pourrait donner des milliers d'exemples de films, livres ou jeux dont le personnage principal est arbitrairement masculin. Peut-on imaginer un film tel que retour

40 - Simone de Beauvoir, « Le deuxième sexe », Gallimard, Folio Essais, n°38, 1986, 663 pages.

vers le futur avec un personnage principal féminin? Qu'est-ce que ça changerait à l'histoire? »⁴¹. Selon Lauren Plume le cinéma renforce le processus de domination masculine et de la reproduction des stéréotypes en « mettant en scène des personnages masculins dans une intrigue masculine, tournée autour de la recherche de la virilité, de l'affirmation de soi en tant que mâle dominant, tel que Fight Club ou certains films pour la jeunesse comme Chicken Little, l'histoire d'un petit poulet en quête de virilité et de reconnaissance paternelle »⁴².

L'intériorisation de la différence des sexes assigne des rôles et des façons d'être différentes chez les hommes et les femmes en s'appuyant sur l'idée de nature et perpétue la domination masculine.⁴³ Erwin Goffman révèle notamment que les femmes « sont les seules à être idéalisées comme des objets fragiles et précieux, comme étant les donatrices et les destinataires d'amour et de sollicitude, cette action de donner et de recevoir étant, d'une certaine manière, leur fonction »⁴⁴. Pierre Bourdieu appuie cette idée en affirmant même que les « femmes elles-mêmes participent à leurs propres domination et soumission et à leur reproduction en les intériorisant. »

41 - Lauren Plume, Thomas Mathieu, « Les crocodiles », Le Lombard, 2014

42 - Lauren Plume, Thomas Mathieu, « Les crocodiles », Le Lombard, 2014

43 - Marques-Pereira Bérangère, « Marylène Lieber : Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question », Nouvelles Questions Féministes, 2/2011 (Vol. 30), p. 121-125.

44 - Erving Goffman, L'arrangement des sexes, Paris, La Dispute, 2002, 116 pages

45 - Pierre Bourdieu, , La domination masculine, op. cit., page 64.

Ainsi cette socialisation différenciée et l'intériorisation de normes sexuées participent à construire une vision hostile de l'espace urbain pour les femmes en raison de leur vulnérabilité. Cette représentation s'est inscrit dans les moeurs comme un dogme « allant de soi »⁴⁶. Les femmes sont donc vouées à éviter l'espace public en raison du risque supposé plus élevé d'atteinte à leur intégrité. Ces messages répétés et intériorisés par la doxa⁴⁷ participent à une division sexuée de l'espace public et entretiennent une peur exacerbée chez les femmes pour leur intégrité physique et sexuelle. Ces injonctions sont de plus renforcées, et relayées par des institutions gouvernementales. Le Ministère de l'intérieur affichait sur son site web une fiche « conseils aux femmes ». Cette page dispensait une liste d'avertissements et de conseils destinés spécifiquement aux femmes dans le but d'éviter les dangers auxquels elles sont exposées tant dans la sphère domestique que publique⁴⁸. Cette liste accentue l'image caricaturale de l'espace urbain, elle énonce par ailleurs : « lorsque vous sortez, évitez les lieux déserts, les voies mal éclairées, les endroits sombres où un éventuel agresseur peut se dissimuler » , ou encore « Dans la rue, si vous êtes isolée, marchez

46 - Marylène Lieber (2008). Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question. Paris : Les Presses de Sciences Po.

47 - Ensemble des opinions communes aux membres d'une société et qui sont relatives à un comportement social, Larousse

48 - Clémence Bodoc, « Les « conseils aux femmes » de l'État face à mon impuissance responsable », madmoizelle, 2017, consulté le 12 janvier 2017, disponible sur madmoizelle.com

d'un pas énergique et assuré. Ne donnez pas l'impression d'avoir peur ». Ces conseils renforcent l'idée selon laquelle les femmes seraient vulnérables par nature. « En raison de leur sexe et de leur morphologie, les femmes sont parfois les victimes d'infractions particulières ». La liste a été supprimée en 2013 suite à des contestations sur les réseaux sociaux. Elle a été remplacée par « Lutte contre les violences faites aux femmes »⁴⁹ qui prend le contre-pied du texte précédent en appuyant sur la nécessité de lutter contre les stéréotypes de genre.

Les médias jouent aussi un rôle très important dans la transmission d'un sentiment d'insécurité exacerbé. Ils entretiennent la vision de la « femme vulnérable » en véhiculant l'idée selon laquelle elle serait une cible potentielle dans l'espace public⁵⁰. De nombreux articles de presse, journaux télévisés ou web, ciblent la fréquence des agressions et violences sexuelles à l'encontre des femmes. Ils génèrent de l'angoisse de manière très perverse par des titres et des discours accrocheurs. Le but étant, on l'imagine, de captiver des lecteurs, de l'audimat ou des cliques. Ce phénomène s'est décuplé sur les réseaux sociaux avec l'apparition de presse à buzz, dit de façon peu élégante : « putaclic ». Il n'est pas rare de lire des

49 - Ministère de l'intérieur, « Lutte contre les violences faites aux femmes », 17 octobre 2013, consulté le 18 novembre 2016, disponible sur interieur.gouv.fr

50 - Jill Radford, « Policing male violence – policing women. », dans Jalna Hanmer et Mary Maynard, *Women, violence and social control*, 1987, p. 30- 45.

**"POUR EMPÊCHER LES PEUPLES
DE RAISONNER, IL FAUT LEUR
IMPOSER DES SENTIMENTS."**

Honoré de Balzac

titres comme « 30% des hommes pourraient violer une femme s'ils étaient sûrs de ne pas être poursuivis »⁵¹ ou « Un viol de mineur a lieu chaque heure en France »⁵². Ainsi les médias participent fortement à la propagation d'une angoisse sociale, en dépeignant de manière caricaturale le portait type de l'agresseur sexuel déséquilibré agissant dans certains lieux comme les parcs, ou les petites ruelles sombres. Hors rappelons que 90% des auteurs de viols ou tentatives de viols sont connus de la victime⁵³. Nous sommes loin du mythe de l'agresseur antisocial et impulsif que ces injonctions dépeignent.

Pression systémique et impuissance responsable

Ces injonctions participent à la légitimation de l'absence des femmes dans l'espace public en affirmant la fragilité dogmatique des femmes. La ville la nuit est perçue comme hostile, déconseillée pour les femmes. Il est suggéré qu'à partir d'une certaine heure de la journée, il n'est pas prudent d'y circuler. Si les femmes transgressent ces prescriptions, elles peuvent être considérées cou-

51 - Anne-Charlotte Dancourt, « 30% des hommes pourraient violer une femme s'ils étaient sûrs de ne pas être poursuivis », Les InRocks, 5 novembre 2016, consulté le 8 novembre 2016, disponible sur lesinrocks.com

52 - Jean-Marc Leclerc, « Un viol de mineur a lieu chaque heure en France », Le Figaro, 9 janvier 2017, consulté de 10 janvier 2017, disponible sur lefigaro.fr

53 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr

pables de ne pas avoir été assez prudentes⁵⁴. Elles peuvent être tenues pour responsable de s'être exposées à des violences et même de les avoir provoquées. En racontant leur témoignage d'altercations sexistes, les femmes sont souvent sujettes à des questions qui renvoient la responsabilité sur elles. « Mais tu étais habillée comment ? », « Mais t'es sortie toute seule ? », « Mais pourquoi t'étais là ? ». Marion Seclin a voulu dénoncer ce processus en lançant le hashtag sur son profil twitter #TasÉtéHarceléeMais...⁵⁵ invitant les femmes à s'exprimer sur le type de question qu'on a pu leur poser, visant à endosser une partie de la responsabilité de l'altercation. Le nombre de réponses prouve que le processus n'est pas un cas isolé et concerne énormément de femmes.

Selon Jackson Katz, notre structure cognitive est prévue pour condamner les victimes. Un processus inconscient qui nous prépare à poser des questions aux victimes de leurs choix, de ce qu'elles font, pensent et portent⁵⁶. En reprenant le travail de Julia Penelope, une linguiste féministe, il appuie son propos en démontrant que nos expressions verbales excluent inconsciemment l'auteur d'un acte de violence et portent l'attention sur la victime. Ce qui a pour

54 - Marylène Lieber, « Quand des faits "anodins" se font menaces: à propos du harcèlement ordinaire dans les espaces publics », Ibid, p.190.

55 - Marion Seclin, « T'asÉtéHarceléeMais... t'as vu comment t'étais habillée ? », YouTube, Mai 2016, consulté en novembre 2016, disponible sur youtube.com

56 - Jackson Katz, « Violence against women—it's a men's issue », Tedx Talk, Mai 2013, consulté le 3 janvier 2017, disponible sur ted.com

**"MÊME À POIL DANS LA RUE JE
NE MÉRITE PAS DE ME FAIRE
AGRESSÉE."**

Marion Seclin

finalité de faire oublier l'auteur, puisqu'il a disparu sur un plan psychique, et donc de porter la responsabilité de l'acte sur la victime qui devient seule sujet. Ainsi de, « un homme a agressé Camille la nuit dernière » on passe à « Camille a été agressé la nuit dernière ».

L'idée selon laquelle les femmes seraient plus vulnérables est bien encrée dans notre société. Les injonctions institutionnelles et culturelles peignent le tableau d'une hostilité bétonnée où les femmes sont les principales proies. Ces acceptions légitiment une ségrégation spatiale entre hommes et femmes et alimentent le sentiment d'insécurité.

LA RÉALITÉ DES VIOLENCES DE GENRE DANS L'ESPACE URBAIN

La nuit en ville, les femmes sont davantage touchées par le sentiment d'insécurité que les hommes. Pourtant, paradoxalement, des études montrent qu'à proportion les hommes seraient plus exposés aux atteintes physiques que les femmes⁵⁷. J'ai eu beaucoup de mal à m'arrêter sur des chiffres fiables montrant ce décalage. Il semblerait que la lutte contre les inégalités n'échappe pas à la guerre des chiffres, avec d'un côté un parti qui cherche à les atténuer et de l'autre qui a tout intérêt à les extrapoler. Le ministère de l'intérieur estime à 14,1% le nombre de françaises de 14 ans ou plus qui

57 - Elizabeth Stanko, « The Case of Fearful Women: Gender, Personal Safety and Fear of Crime », *Women and Criminal Justice*, Vol. 4, 1992, p. 117-135.

déclarent se sentir en insécurité, contre 6,8% des français⁵⁸. Pour l'association Genre et Ville un tiers des femmes se sentent en insécurité contre un dixième des hommes. En Île de France, selon l'institut d'aménagement et d'urbanisme 69,7% des femmes ont peur au moins de temps en temps dans l'espace public contre 39,3% des hommes⁵⁹. Ce dernier écart peut s'expliquer par l'urbanisation plus importante en île de France qu'ailleurs. Dans tous les cas, les études s'accordent pour montrer un décalage paradoxal entre l'intensité du sentiment d'insécurité entre les femmes et les hommes. Même si les femmes redoutent bien souvent des violences qu'elles n'ont jamais subies, ce sentiment les pousse à adopter des précautions dans leur pratique de l'espace urbain. On a vu que le sentiment d'insécurité était en partie façonné par des injonctions, « on apprend aux femmes à avoir peur »⁶⁰. La peur peut être aussi générée par une expérience personnelle ou par l'expérience de proche⁶¹. Ce qui me laisse penser que cette peur exacerbée des femmes n'est pas sans fondement et que les études montrent peut-être des limites. Dans cette partie je m'intéresse donc aux violences sous une ap-

58 - Ministère de l'intérieur, « [Chiffres-clés] Sentiment d'insécurité », 7 décembre 2016, consulté le 10 janvier 2017, disponible sur interieur.gouv.fr

59 - Héléne Heurtel, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », Note rapide n°722, novembre 2016, Institut d'aménagement et d'urbanisme

60 - Valérie, « Les hommes qui voudraient s'intéresser au féminisme », Crêpes Georgette, 2014, consulté le 8 novembre 2016, disponible sur crepegeorgette.com

61 - Philippe Robert, Marie-Lys Pottier, « Le sentiment d'insécurité », Questions pénales, 11, 3, 1998

proche sexuée. Il ne s'agit pas de montrer que les hommes sont les seuls à commettre des violences, et que les femmes sont les seules à en subir. Je souhaite comprendre comment ces formes de violences viennent renforcer le principe de domination masculine, dans les rapports sociaux de genre. Comprendre dans quelles mesures la violence de genre participe à la perpétuation de la division sexuée des espaces et à l'alimentation du sentiment d'insécurité.

Violences sexuées

Les femmes et les hommes sont sujets à des formes de violences de natures et de significations différentes. Si les hommes semblent être davantage exposés à des violences physiques, les femmes subissent généralement des violences spécifiques. C'est-à-dire des violences liées au fait qu'elles soient des femmes, qui rentrent dans le processus de domination masculine. Ces violences ont l'effet de « rappels à l'ordre »⁶² qui rappellent à la victime qu'elle n'a pas sa place dans l'espace urbain en tant que femme. Les femmes sont donc plus exposées à des violences sexuelles. Pourtant bien que la peur du viol constitue un principal facteur du sentiment d'insécurité dans l'espace urbain, le phénomène reste relativement rare (même s'il est en même temps trop fréquent). Chaque année en moyenne 84 000 femmes de 18 à 75 ans sont victimes de viol ou tentative de viol. Soit 0.4% des femmes. Dans 9 cas sur 10 les vic-

62 - Denèfle S. (dir.), 2004, Femmes et villes, Tours, Presses universitaires François-Rabelais

times connaissent leur agresseur⁶³. Ce qui dans un sens, signifie que selon les statistiques les femmes seraient moins en sécurité en compagnie d'un proche ou d'une connaissance au sein de leur domicile, qu'à l'extérieur. Mais les femmes font l'objet de violences plus insidieuses, ayant un fort impact sur leur sentiment d'insécurité. Les études montrant le décalage entre l'intensité du sentiment d'insécurité des femmes vis-à-vis de leur exposition réelle face aux violences, affichent des limites puisqu'elles ne recensent que les actes se référant à une définition restreinte de la violence, à savoir les actes portant atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne, lors d'une agression⁶⁴. Ceci prouve que les formes de violences envers les femmes sont encore très mal appréhendées. En réalité, de nombreuses femmes font fréquemment l'objet d'interpellations intrusives et dégradantes de nature sexuelle ou liées à leur condition biologique. Ces actes doivent être considérés comme des violences, puisqu'ils participent fortement à limiter la liberté de circuler des femmes dans l'espace urbain.

63 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr

64 - Lucienne Gillioz, Jacqueline De Puy, Véronique Ducret, Domination et violence envers la femme dans le couple. Lausanne, Payot, 1997.

Le harcèlement sexiste dans l'espace public

Une lutte récente contre un phénomène ancestrale

Le harcèlement sexiste dans l'espace public, plus généralement appelé harcèlement de rue n'est pas un phénomène nouveau. Mais ce n'est que très récemment que les pouvoirs publics et les mouvements féministes se sont penchés sur le problème. Car les femmes ont pendant longtemps intégré que c'était normal de se faire importuner quand elles se baladaient seules dans la rue, sans être accompagnées d'un homme. La notion de « harcèlement de rue » est apparue aux États Unis dans les années 1990 avant d'être importée en 2000 en Europe. « Le terme de harcèlement de rue recouvre communément les comportements adressés aux personnes dans les espaces publics et semi-publics, visant à les interpeller verbalement ou non, leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle réels ou supposés ». Le harcèlement sexiste dans l'espace public est une forme de harcèlement de rue. Les effets du harcèlement peuvent être considérés comme anodins, puisqu'il ne s'agit pas directement d'atteinte à l'intégrité physique. Pourtant le problème de harcèlement de rue peut expliquer une grande partie de l'existence des peurs féminines. Si les

65 - HCEfh, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », 16 avril 2015, Avis n°2015-04-16-VIO-16

femmes semblent être moins exposées aux violences physiques que les hommes, elles sont beaucoup plus concernées par ces violences qui ne laissent pas de séquelles visibles. Selon une étude du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 100% des utilisatrices de transports en commun auraient subi une forme de harcèlement au cours de leur vie. On peut supposer en comparant au nombre d'agressions physiques à l'encontre des femmes dans l'espace public, que la très grande majorité de ces altercations intimidantes n'ont pas dégénéré en agression physique. Si ces actes restent la plupart du temps au stade de menaces, leurs répercussions ne sont pas négligeables. Face à ces intrusions les jeunes femmes ont alors une crainte principale : celle d'un dérapage dans l'interaction. Il semble donc que le sentiment d'insécurité dans l'espace urbain soit lié à une peur des actes suggérant un risque de violence.

Un large spectre des manifestations du sexisme

Le harcèlement sexiste dans l'espace public dresse un large éventail de ses manifestations, du commentaire déplacé à l'agression.

Sifflements

« Régulièrement dans Nantes, certains hommes ne sont pas forcément délicat, et n'hésitent pas à s'en cacher et en abuser pour siffler, complimenter... » *Éloïse, 18 ans*

Commentaires sur le physique, le comportement, la tenue vestimentaire

« sale connasse à jupe dès 8h du mat' ça sent la bonne journée ! ... »
Camille, 21 ans

Regards lubriques

« En journée c'est le regard des hommes sur toi qui est parfois plus que gênant, leurs expressions faciales tels que les sourires, clin d'oeil ... » *Esther, 20 ans*

Présence envahissante et opprimante (*jambes écartées, obstruction de passage, etc*)

« Un gars qui me bloque la rue pour tenter de m'embrasser... »
Gaëlle, 25 ans

Questions intrusives sur la vie sexuelle

« Des types lourd qui me regardaient avec insistance, des questions à caractère sexuelles qui mettent plutôt mal à l'aise etc et ça arrive tous les jours même si je suis en col roulé... » *Léna, 19 ans*

Invitations insistantes

« Il y en a un qui essayait de faire le malin, qui m'appelle et cherche mon attention, à m'énerver parfois. Ou bien m'invite à les rejoindre et insiste quand je décline ou ne répond pas. En général c'est à l'arrêt de bus, au tram, depuis l'autre côté de la rue ou du quai.... » *Fare, 27 ans*

Injures publiques

« Je rentrais de soirée, seule, en pleine nuit et un gars me lance "t'as des beaux cheveux" depuis sa fenêtre. Je réponds pas et continue ma route du coup il se met à me traiter de salope et de pute » *Sara, 22 ans*

Menaces

« Deux hommes se sont arrêtés en voiture pour me demander combien je prenais pour une pipe. Je leur ai adressé un bras d'honneur avec mon regard le plus assassin. Le conducteur a alors ouvert sa portière et est descendu du véhicule. Je le voyais déjà me balancer par dessus bord, mais il a fait demi-tour après m'avoir menacée de le faire. Ils sont partis. J'ai eu extrêmement peur pour ma vie, ce

soir-là, et me suis sentie totalement impuissante. Pour préserver ma sécurité, j'aurais donc dû me taire et encaisser, plutôt que d'oser répliquer.. » *Claire, 21 ans*

Exhibition (*dont masturbation en public*)

« J'étais à un arrêt de bus il était 17h. Un homme était là avant moi et à commencé à se masturber en me regardant et en me disant des choses obscènes. » *Lisa, 17 ans*

Harcèlement sexuel (*dont les avances sexuelles, des gestuelles à connotation sexuelle comme des jeux de langue obscènes, ou encore l'exposition à des images ou objet pornographiques*)

« Un exemple : un jour des types m'ont dit que je ressemblais à une actrice porno et m'ont demandé plusieurs fois si je voulais coucher avec l'un d'entre eux. » *Éva, 20 ans*

Agressions sexuelles sans pénétration (*baisers forcés, mains aux fesses, sur les cuisses, frottements, etc*)

« Dans le métro j'ai eu le droit à l'imperméable, j'ai eu le droit a un type qui se frotte. J'ai dis "mais monsieur arrêtez vous me coller". Et quand je l'ai poussé il m'a dit "sale pute" » *Louise, 28 ans*

J'ai récolté ces témoignages via un questionnaire publié sur les réseaux sociaux en septembre 2016. Près de 500 personnes ont répondu dont 300 ont partagé leur expérience. Ce sont ces témoignages qui forment le pattern en deuxième et troisième de couverture.

Les frottements sont notamment une forme d'agression très fréquente dans le métro. Les « frotteurs »⁶⁶ sont des agresseurs qui profitent de la promiscuité dans les métros pendant les périodes de fortes affluences pour se frotter à des jeunes femmes afin de satisfaire une envie sexuelle. Certains vont même jusqu'à se masturber et parfois les victimes ne se rendent compte de rien.

En 2012, la sortie du documentaire « Femmes de la rue » de Sophie Peeters a permis de délier les langues. En se filmant en caméra cachée dans les rues de Bruxelles, elle a pu démontrer la constance du harcèlement sexiste. En parlant à des amies, j'ai pu moi-même en prendre la mesure en constatant que chacune avait une anecdote à raconter. Grâce un appel sur les réseaux sociaux, j'ai également récolté près de 500 témoignages de jeunes femmes ayant expérimentées une forme de harcèlement sexiste. Selon une étude du ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, 13% des françaises déclarent s'être fait insulter au moins une fois au cours de l'année. 5,2% ont été suivies. 2,9% ont été confrontées à un exhibitionniste et 1,9% à des attouchements⁶⁷. Parmi les femmes que j'ai moi-même interrogées, 58,6% déclarent avoir déjà été suivies, 60,1%, avoir été injuriées, et 16% ont été confrontées à un exhibitionniste. Le décalage entre les résultats peut s'ex-

66 - Sophie Peeter, « Femmes de rue », 2012, disponible sur youtube.com

67 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr

pliquer avec une différence de panel. Les jeunes femmes que j'ai interrogées étaient majoritairement des étudiantes habitant en ville. De plus, chacun était libre de répondre à mon questionnaire dernière son ordinateur. Je suppose donc que beaucoup des personnes qui ont pris le temps d'y répondre étaient déjà sensibilisées au phénomène. Mais dans tous les cas, le nombre considérable de femmes touchées prouve qu'il ne s'agit pas de faits isolés. Je me suis alors demandé comment il était possible que je n'aie jamais pris conscience de ce problème qui semblait se dérouler à côté de moi tous les jours, et pourquoi aucune de mes amies de ne m'en avait jamais spontanément fait part.

La fréquence de ces actes les a rendu banals. Rappelons aussi que nous avons été façonné pour considérer la ville comme un espace hostile aux femmes. Donc, la plupart du temps les jeunes femmes les ignorent et s'adaptent ou restreignent leurs déplacements.

Que dit la loi ?

Pourtant, le droit rappelle que ces actes n'ont rien de normal. La plupart sont répréhensibles et punis par la loi. Les menaces, par exemple sont passibles de six mois d'emprisonnement et de 7500€ d'amende, portée à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende s'il s'agit d'une menace de mort⁶⁸. Pour les exhibitions,

68 - Article 222-17 du Code Pénal

c'est jusqu'à 1 an, et 15 000€⁶⁹, 2 ans et 30 000€⁷⁰ dans le cas de harcèlement sexuel. Les baisers forcés, mains aux fesses, ou frottement sont considérés comme des agressions sexuelles et sont passibles de 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende⁷¹. On peut supposer que les auteurs ne sont pas conscients de ce qu'ils encourent. D'ailleurs souvent, même les victimes ne savent pas qu'elles sont protégées par la loi. Dans le cas d'une agression, seulement 10% des victimes portent plaintes⁷².

Un rapport de séduction dangereux et des auteurs inconscient

Les auteurs ne sont pas conscients de ce qu'ils encourent, et souvent ils ne sont pas non plus conscients du caractère néfaste de leur geste. Parfois certains s'en félicitent même. Rappelons que nous avons été socialisés autour de normes sexuées, qui assimilent des rôles et des pratiques prédéfinies. Les femmes se doivent d'être douces et passives alors que les garçons doivent faire preuve de courage et d'initiatives. Un rapport sexué dangereux qui fait directement échos au procédé de séduction⁷³. Les techniques de « sé-

69 - Article 222-32 du Code Pénal

70 - Article 222-33 du Code Pénéa

71 - Article 222-27 du Code Pénal

72 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr

73 - Erving Goffman, L'arrangement des sexes, Paris, La Dispute, 2002, 116 pages

**"QUEL HOMME SAIT AUJOURD'HUI
QUE METTRE LA MAIN AUX FESSES
D'UNE FEMME EST PASSIBLE DE
5 ANS DE PRISON ET 75 000€
D'AMENDE ?"**

Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

duction » entretiennent l'illusion qu'un « non » est un « peut être », que le séducteur habile est celui qui « arrive à obtenir un oui »⁷⁴. Ce procédé est dangereux car il nie la notion de consentement, et céder n'est pas consentir. Sur Youtube on peut trouver de nombreuses vidéos de ces « agresseurs dragueurs » qui affichent cette méthode de séduction comme un exemple. Guillaume Pley, animateur sur la radio NRJ, suivi par des millions d'adolescents et jeunes hommes a été l'un d'entre eux. Sur sa vidéo « comment embrasser une fille en 3 questions »⁷⁵, il aborde dans la rue des jeunes filles inconnues en leur posant une série de trois questions visant à attirer leur attention. À la question « C'est quoi ton excuse pour ne pas m'embrasser, là, tout de suite ? », l'homme profite de leur hésitation ou de la surprise de la jeune femme pour l'embrasser. S'il s'en félicite, ce leader d'intérêt est également applaudi par des centaines de fans qui déclarent vouloir tenter à leur tour dans les commentaires de la vidéo. Ceci montre que ces violences sont encore très mal jaugées, et jugées, et que de nombreuses personnes ne sont pas conscientes de la gravité de ces actes et ce qu'ils encourent : « constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise »⁷⁶. toute atteinte sexuelle commise

74 - Clémence Bodoc, « Guillaume Pley, l'agresseur aux millions de vues », 21 octobre 2013, Madmoizelle, consulté le 14 décembre 2016, disponible sur madmoizelle.com

75 - Guillaume Pley, « Comment embrasser une fille en 3 question », 2013, disponible sur youtube.com, visionnée en janvier 2017

76 - Article 222-22 du Code Pénal

avec violence, contrainte, menace ou surprise. ». Selon Eric Wes-selmann et Janice Kelly, ces rapports de séduction frontale sont pour les hommes un moyen de « fraternisation virile »⁷⁷. Cheryl Bernard et Edit Schlaffer soutiennent cette idée après avoir interrogé des hommes disant harceler des inconnues pour tuer l'ennui, s'amuser, et précisant que cela leur donnait un sentiment de camaraderie avec les autres hommes. Parmi ceux interrogés, 20% ne harcèleraient pas les femmes s'ils étaient seuls⁷⁸. On peut penser que c'est ce qui a motivé Guillaume Pley à réaliser cette (mauvaise) expérience. L'homme n'était pas seul, il était suivi par des amis qui le filmaient, et la vidéo a atteint les deux millions de vues en quelques jours. D'ailleurs, après avoir reçu des messages de personnes indignées, l'animateur a tenu à s'excuser. Il précise qu'il a réalisé cette vidéo dans le but de s'amuser et qu'il n'est pas coutumier de genre d'action. « Nan mais en plus c'est vrai parce que moi j'suis un canard dans la vie, j'me suis fait un p'tit peu forcé pour cette vidéo ». Même si l'intention est inconsciente elle n'est pas innocente. Ces pratiques créent, reproduisent et légitiment une bicatégorisation et une hiérarchisation entre les femmes et les hommes. Dans cette représentation les femmes sont considérées uniquement dans leur altérité sexuelle. « Le harcèlement de rue, d'essence principalement

77 - Eric WESSELMANN & Janice KELLY, "Cat-calls and culpability: Investigating the frequency and functions of stranger harassment", in *Sex Roles*, 63, 2010, p. 451-462

78 - Cheryl BERNARD et Edit SCHLAFFER, « The man in the street : why he harasses », in T.A. Verta, N. Whittier, & L. Richardson, *Feminist Frontiers IV*, New York: McGraw-Hill, 1996, p.70-71.

sexuelle, est une sorte de rite qui permet donc aux hommes de se prouver leur virilité⁷⁹».

Les moustiques et la drague de rue

Beaucoup de faits de harcèlement ne sont pas répréhensibles par la loi, bien que ces faits soient répétés, souvent non consentis et ont un impact sur la libre circulation des femmes, ils sont commis par des hommes différents. En ce sens le dixième homme ne peut pas être poursuivi pour les neufs qui l'ont précédé. Parfois les interactions peuvent être dépourvues de toute intention malsaine, mais la démarche consistant à s'adresser à une inconnue de manière frontale dans un but de séduction reste anormale. Marylène Lieber rappelle qu'il existe 3 distances propres aux interactions : la « distance intime », qui concerne l'espace direct autour d'une personne, la « distance publique » qui a lieu dans les relations avec les personnes inconnues, et enfin la « distance sociale » sorte de demi-mesure dans laquelle l'auteure inclut « les personnes à l'aise pour les relations sociales routinières [...] dans un cadre précis, comme le serveur. Pour Marlène Lieber, un inconnu qui transgressent ces distances réservées aux proches, commet une intrusion qui constitue une « tentation d'appropriation de leur personne »⁸⁰. Face à ces intru-

79 - Capucine Coustere, « Le harcèlement de rue dans une perspective de genre : significations, effets, solutions. » Institut d'Études Politiques de Toulouse, 2014

80 - Marylène Lieber in Chetcutti N., Jaspard M. (dir.), 2007, Violences envers les femmes, Trois pas en avant deux pas en arrière, Bibliothèque du féminisme, L'harmattan

sions les jeunes femmes ont alors une crainte principale : celle d'un dérapage dans l'interaction.

La limite entre drague et harcèlement est ambiguë, et tout le monde n'a pas la même. Pour Marion, le harcèlement de rue dans l'espace public intervient à partir du moment où un individu (majoritairement masculin) interrompt l'activité d'un autre individu (majoritairement féminin) sans aucune considération pour elle. Elle explique son point de vue dans une vidéo⁸¹ disponible sur Youtube. Même si certaines interactions peuvent avoir de bonnes intentions, il y a de grandes chances qu'elles dérangent. Bien sûr, on peut aborder quelqu'un pour demander son chemin ou l'heure, mais pas pour draguer. Le harcèlement est fondé à travers la répétition de ces interactions. Marion compare ce type de harcèlement ou « drague maladroite », à des piques de moustiques. Ca ne fait pas mal, mais c'est désagréable et les moustiques sont nombreux. Et surtout, on est jamais à l'abri qu'une petite pique de moustique se transforme en grosse morsure.

Typologies des victimes et variables spatio-temporelles

Certaines catégories de femmes semblent être davantage touchées par ces discriminations sexistes et ressentent un sentiment d'insécurité plus fort. Si l'ensemble des femmes est concerné, ces vio-

81 - Marion Seclin, « T'asHarceléeMais... t'as vu comment t'étais habillée ? », YouTube, Mai 2016, consulté en novembre 2016, disponible sur [youtube.com](https://www.youtube.com)

lences se focalisent en particulier sur les femmes les plus jeunes, issues de catégories socioprofessionnelles les plus aisées et résidant dans des communes urbaines ou provinciales⁸². Un résultat qui paraît logique puisque c'est aussi la catégorie de femmes qui est le plus représenté en ville. Une étude nantaise de mobilité montre que 37% des déplacements en villes sont fait par une population âgée de 15 à 29 ans, qui s'étend à 57% si l'on compte la population âgée de 15 à 39 ans⁸³. On peut également observer sur l'étude menée par l'Institut français d'opinion publique que plus les femmes sont jeunes, plus elles ont tendance à ressentir un sentiment d'insécurité⁸⁴. Ces deux résultats nous montrent bien l'impact des discriminations sexistes sur le sentiment d'insécurité des jeunes femmes dans l'espace urbain.

Les auteurs sont en très grande majorité des hommes. En visionnant des documents tels que celui de Sophie Peeters ou encore « 10 Hours of Walking in NYC as a Woman », en lisant les fils de discussions sur les forums, les commentaires sur Youtube, ou même les témoignages que j'ai pu récolter, on pourrait croire que les auteurs de harcèlement sont en majorité des hommes d'origine étrangère, dédouanant les « blancs » de toute responsabilité. Je m'attache à

82 - J. Fouquet, E.Pratviel, « Les femmes et l'insécurité », Ifop, pour Dimanche Ouest France, 2012, disponible sur ifop.com, consulté le 18 janvier 2017

83 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes

84 - J. Fouquet, E.Pratviel, « Les femmes et l'insécurité », Ifop, pour Dimanche Ouest France, 2012, disponible sur ifop.com, consulté le 18 janvier 2017

éviter tout amalgame. Le sexisme est un problème qui gangrène notre société à tous les étages. Les dernières élections américaines illustrent bien le fait que le sexisme n'est pas une histoire de catégorie sociale ou d'origine ethnique. S'il peut ressortir dans les témoignages que les hommes d'origine africaine, semblent être les principaux auteurs de harcèlement, ceci peut simplement s'expliquer par le fait que la rue est le berceau de populations en situation précaire, mal intégrées par la société : à savoir principalement des populations d'origines étrangères, en particulier la nuit.

La majorité des violences sont commises dans la journée, entre 8h et 20h, le résultat n'est pas étonnant puisque 90% des déplacements urbains se concentrent sur cette période (pour le cas de Nantes). Mais ces violences ont un plus gros impact sur la circulation nocturne des jeunes femmes, qui majoritaires la journée, sont minoritaires la nuit⁸⁵.

Quant aux variables spatiales, l'étude de l'Institut français d'opinion montre que 59% des femmes interrogées déclarent se sentir souvent en insécurité dans les bus, métros ou trains⁸⁶. Un résultat qui se justifie compte tenu de la fréquence des discriminations sexistes dans les transports en commun. Il semble aussi que les imaginaires collectifs nourris par des injonctions culturelles jouent leur rôle :

85 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes

86 - J. Fouquet, E.Pratviel, « Les femmes et l'insécurité », Ifop, pour Dimanche Ouest France, 2012, disponible sur ifop.com, consulté le 18 janvier 2017

83% des femmes interrogées ressentent souvent de la peur dans les parkings, et 76% dans les rues désertes. Or, en réalité les actes de violence et harcèlements sexistes sont plus fréquents dans les endroits éclairés et fréquentés (gare, grands axes)⁸⁷.

L'indifférence de la foule

La présence de personnes dans les rues a souvent pour effet de diminuer le sentiment d'insécurité. En cas d'altercation on peut espérer une assistance rapide des témoins. Peut-on réellement compter sur la réaction des témoins ? De nombreuses expériences filmées en caméra cachée et publiées sur Youtube montrent l'indifférence de la foule face à des agressions ou des situations de harcèlement. Peggy Chekroun⁸⁸ montre que « la probabilité pour qu'un individu intervienne lors d'une situation d'urgence est inversement proportionnelle au nombre de témoins en présence. » Autrement dit, plus il y a de témoins, moins un individu sera disposé à intervenir. Ceci ce justifie pour trois raisons⁸⁹. L'influence sociale : un témoin va attendre la réaction d'autres témoins pour vérifier qu'il a bien interprété la situation. « Si tout le monde attend de voir comment tout

87 - Héléne Heurtel, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », Note rapide n°722, novembre 2016, Institut d'aménagement et d'urbanisme

88 - Peggy Chekroun (2008). Pourquoi les individus aident-ils moins autrui lorsqu'ils sont nombreux ?. Revue électronique de Psychologie Sociale, n°2, pp. 9-16.

89 - Justine, « Non-assistance à personne en danger : sommes nous tous lâches ? », 25 avril 2014, Mademoizelle, consulté le 13 janvier 2016, disponible sur mademoizelle.com

le monde va réagir, il va fatalement y avoir un temps pendant lequel personne ne va agir. Et comme personne n'agit, les gens vont pouvoir penser qu'il n'y a rien de grave ». La diffusion de la responsabilité : plus il y a de témoins, plus la responsabilité est partagée entre les témoins en présence. Chacun attend que l'un d'entre eux se dévoue pour agir. Et enfin l'appréhension de l'évaluation : si le témoin qui agit se trompe, la situation peut se retourner contre lui, et peut devenir humiliante en présence d'autres témoins.

Les auteurs Fischer, Greitmeyer, Pollozek et Frey, ont démontré que nos interventions pourraient également dépendre de l'évolution du danger encouru par la victime. Lorsque le danger est clair et que les enjeux ne sont pas ambigus, la situation ne laisse pas la place à la réflexion et évite le phénomène d'ignorance collective⁹⁰.

Ainsi pour certains cas de harcèlement sexiste évoqués précédemment on peut considérer qu'il peut être difficile d'intervenir. Ces violences très insidieuses sont encore mal appréhendées et difficilement interprétables. D'autant plus que dans la majorité des cas la victime elle-même ne réagit pas. Il convient donc de sensibiliser les témoins sur ces actes de manière à ce qu'ils soient en mesure de les identifier, et proposer des solutions pour intervenir de façon adéquate. Le ministère des familles, de l'enfance, et des droits des femmes, dans cet objectif, a réalisé une vidéo interactive visant à

90 - Fischer, Greitmeyer, Pollozek, Frey (2006), « The unresponsive bystander: are bystanders more responsive in dangerous emergencies? » *European Journal of Social Psychology*, Volume 36, p. 267-278

montrer les comportements à adopter lors d'une situation de harcèlement⁹¹. Cette vidéo immersive propose de prendre le rôle de différents acteurs, en laissant la possibilité d'adopter plusieurs réactions.

LES CONSÉQUENCES SUR LES PRATIQUES FÉMININES EN VILLE

L'espace public est un espace sexué construit historiquement. Le système de genre légitime et perpétue ces violences, qu'elles soient symboliques, psychologiques ou physiques. Ces mécanismes contribuent à nourrir un sentiment d'insécurité exacerbé qui entrave la libre circulation des femmes qui sont contraintes d'user de « stratégies d'évitements »⁹² ou de « contournement du risque »⁹³. Elles adoptent une attitude méfiante qui renvoie à un « long travail de préparation présenté comme naturel »⁹⁴. Cette attitude est en fait le résultat « d'une construction mentale complexe impliquant la fabrication de nombreuses tactiques d'évitement. » Stéphanie

91 - Ministère des droits des familles, de l'enfance et des droits des femmes, « Et vous, comment réagiriez-vous si vous étiez dans ce bus ? », 9 novembre 2015

92 - Marylène Lieber, Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question, op. cit., page 245.

93 - Elizabeth Stanko, « Safety Talk: Conceptualizing Women's Risk Assessments as a "Technology of the Soul" », *Theoretical Criminology*, 1 (4), 1997

94 - Marylène Lieber in Chetcutti N., Jaspard M. (dir.), 2007, *Violences envers les femmes, Trois pas en avant deux pas en arrière*, Bibliothèque du féminisme, L'harmattan

Condon parle ainsi de « vigilance mentale »⁹⁵. Ces précautions ont été progressivement intériorisé, et sont devenus pour la plupart inconscientes. Dans tous les cas, ces contraintes sont une véritable atteinte à leur liberté de circuler.

Préparation préalable

Plus de 27% des jeunes femmes que j'ai interrogé affirment se contraindre dans leur tenue vestimentaire. Certaines veulent ainsi éviter que leur façon de s'habiller soit sujette à des réflexions ou soit considérée comme une ouverture. D'autres, adaptent leur tenue en fonction des situations qu'elles pourraient rencontrer. Certaines préfèrent un sac à dos au sac à main et portent des baskets dans le cas où elles seraient amenées à s'enfuir en courant ; quelques-unes évitent les chaussures à talons, pour éviter d'attirer l'attention avec le claquement du talon sur le sol ; d'autres camouflent leur décolleté avec une grosse écharpe ou camouflent même leur tenue entière sous une autre plus neutre. Le plus souvent, elles font le choix d'une tenue « correcte », passe-partout et confortable.

Plus de 60% m'ont répondu qu'elles évitaient certains quartiers ou stations qu'elles jugent trop risqués. Avant de sortir, elles envisagent donc leur itinéraire en prenant en compte le facteur de risque en plus des variables de temps et distances.

95 - Stéphanie Condon et al., « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, 2005/2 Vol.46 p. 265-294

**"IL EST EXCEPTIONNEL QUE DANS
L'ESPACE PUBLIC ELLES SOIENT
DANS UNE POSITION DE FLÂNERIE,
ET CELA, QUEL QUE SOIT LE
QUARTIER."**

Chris Blache, urbaniste, designer, et co-fondatrice de l'association Genre et Ville

Stratégies d'évitements

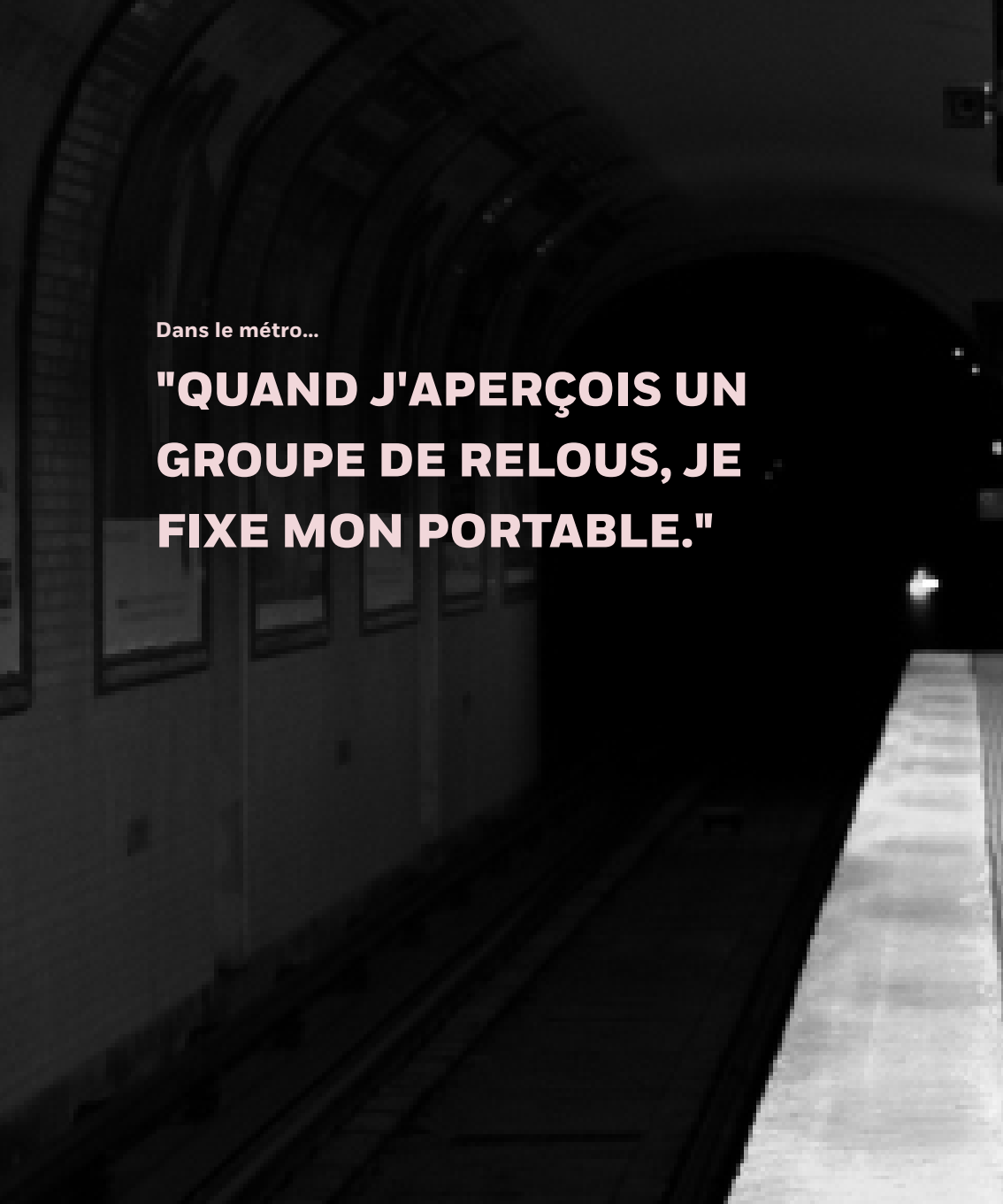
J'ai évoqué en introduction le comportement de la plupart des jeunes femmes seules que je croisais dans la rue. Marches rapides, regards fuyant, elles tentent d'être le moins remarquable possible. En ne montrant rien, elles montrent qu'elles sont fermées à toutes interactions extérieures. La nuit en ville, il est très rare de croiser des jeunes femmes statiques. On l'a évoqué, précédemment, leur manque de légitimité les oblige à avoir une raison bien précise pour parcourir les rues. On verra rarement une jeune femme ou un groupe de jeunes femmes discuter en toute insouciance sur un banc public. « Le mobilier urbain n'est occupé que par des hommes »⁹⁵. Lorsqu'elles sont statiques, c'est souvent qu'elles y sont contraintes. Pour attendre un bus ou un tram par exemple. Pour marquer leur indisponibilité beaucoup mettent leurs écouteurs ou casque sur les oreilles. Certaines se créent une bulle en mettant le son à fond, alors que d'autres n'écoutent même pas de musique pour rester attentive à leur environnement. Dans le bus leur regard se porte souvent vers l'extérieur pour éviter tout croisement qui pourrait être considéré comme une invitation. Elles peuvent aussi être rivées sur leur portable pour être sûre de ne croiser aucun regards, mais certaines préfèrent ne pas le sortir de leur poche ou de leur sac de peur d'attirer les convoitises.

95 - Chris Blache, dans un article de Feriel Abouti, « Sexisme, harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », Le Monde 2017



En attendant en bus...

**"JE REGARDE DROIT
DEVANT MOI OU BIEN LE
SOL, DE SORTE À NE PAS
CROISER DE REGARDS."**

A black and white photograph of a subway tunnel. On the left, a train is visible, with its windows and doors. The tunnel walls are arched and have a textured appearance. On the right, a platform is visible, with a person standing near the edge. The lighting is dramatic, with strong shadows and highlights.

Dans le métro...

**"QUAND J'APERÇOIS UN
GROUPE DE RELOUS, JE
FIXE MON PORTABLE."**



Dans les transports...

**"JE SUIS TOUJOURS
AVEC MES ÉCOUTEURS
POUR NE PAS
ENTENDRE CE QUI
SE DIT ET ÉVITER DE
RÉAGIR"**

Sortir accompagnée

L'alternative à ces stratégies d'évitement est de rentrer accompagnée, « sous la protection d'un homme ». En île de France, elles sont 8% à avoir trop peur pour sortir seules le soir⁹⁷. À Nantes c'est 4 femmes sur 10⁹⁸. Ceci qui renforce le principe de domination masculine. Irène Zeilinger affirme que « cette option n'est pas ouverte ni attractive pour toutes. La peur et l'évitement nous isolent les unes des autres, nous enferment dans l'espace privé. Et c'est cet isolement qui nous rend plus vulnérables pour le gros lot des violences faites aux femmes : celles commises par les hommes que nous connaissons (et qui sont censés nous protéger), dans l'espace privé »⁹⁹.

Désertification féminine

Malgré les stratégies mises en place, à la tomber de la nuit les femmes sont progressivement moins nombreuses. L'écart de présence entre les hommes et les femmes se creuse fortement entre 23h et 1h du matin, qui peut s'expliquer par une offre plus faible en transports collectifs. À Nantes, c'est à 4 heures du matin que l'écart est le plus important : seulement 21% des déplacements réalisés le

98 - François Dugeny, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », Note rapide n°608, novembre 2012, Institut d'aménagement et d'urbanisme

99 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes

sont uniquement par des femmes¹⁰⁰. Ces chiffres confirment que les femmes érigent des « murs invisibles »¹⁰¹ dans l'espace urbain, impactant leur manière de se déplacer et plus généralement leur présence la nuit, laissant l'espace public aux hommes. Or, sans mixité sociale, les quelques « femmes qui osent parcourir les rues la nuit se sentent encore moins à leur place, encore moins en sécurité »¹⁰².

CONCLUSION PARTIELLE

Dans cette première partie j'ai cherché à comprendre d'où provenaient les peurs féminines. Ce qu'on peut retenir est que le sentiment d'insécurité se construit autour de violences symboliques, psychologiques et physiques, exercées dans un mécanisme qui traverse et organise notre société : la domination masculine. Le masculin est associé à la virilité, à des qualités de leadership et d'autorité. Par conséquent, les hommes, comme êtres socialement construits dans une société patriarcale, occupent une position de dominant, des fonctions d'autorité. Les femmes occupent plutôt des rôles en rapport à leurs « qualités naturelles » (qui n'ont rien de « naturelles »), puisqu'elles reposent sur les stéréotypes de la féminité, donc sur des constructions sociales, comme le souligne Judith Butler) : la

100 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes

101 - G. Di Meo (2011) Les murs invisibles : femmes, genre et géographie sociale, Armand Colin

102 - Irène Zeilinger, 2014, « L'élastique et le crocodile », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 164

douceur, la patience, l'empathie, etc. Cette acception a contribué à construire une image vulnérable de la femme, légitimant son exclusion de l'espace public. Elles sont opposées à des hommes aux qualités plus agressives, préparés à faire face aux dangers de cette supposée jungle urbaine. Ainsi la ville est perçue comme un espace hostile aux femmes, ce qui contribue à générer un sentiment d'insécurité exacerbé. Ce mécanisme a longtemps été intériorisé par les hommes et les femmes. Ces dernières doivent donc prendre des précautions pour parcourir l'espace public. Dans le cas d'une altercation, elles peuvent être rendues coupable de ne pas avoir été assez prudentes. Elles seront sujettes à des rappels à l'ordre sexués qui leur rappelleront leur vulnérabilité et leur manque de légitimité à circuler en ville. Ces rappels se traduisent par des violences sexistes. À savoir des violences tournées spécifiquement envers les femmes en raison de leur sexe, comme le harcèlement de rue dont fait partie le harcèlement sexiste. Ces violences ont longtemps été gardé sous silence, longtemps considéré comme banales et légitimes. Mais même si elles sont plus insidieuses, elles sont aussi extrêmement nombreuses et expliquent en grande partie la raison du sentiment d'insécurité féminin. Les femmes sont poussées à adopter des stratégies pour contourner les risques, voire désertent l'espace urbain. Enfin, il est important de garder en tête que tous les hommes ne harcèlent pas et ne sont pas des agresseurs sexuels, mais du point de vue extérieur ils sont susceptibles de l'être. Du point de vue des femmes, il n'existe pas deux catégories étanches avec d'un côté les

« mecs bien » et de l'autre les agresseurs.

Le court métrage de Maxime Gaudet intitulé « Au bout de la rue »¹⁰³, un document de trois minutes filmé en plan séquence résume parfaitement cet état de faits en mettant en scène une jeune femme qui rentre de soirée à pieds. Chaque détail est frappant d'une réalité glaçante.

103 - Maxime Gaudet, (2016) « Au bout de la rue », disponible sur Youtube

02

**RÉACTIONS ET
LUTTES CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES AUX
FEMMES DANS
L'ESPACE URBAIN**

ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE COLLECTIVE

Depuis bientôt 5 ans le grand public se rend compte d'un problème que les mouvements féministes épinglent depuis plus de quarante ans : pour les femmes, l'espace public est un lieu d'intimidations, d'objectification sexuelle et de violences sexuées¹⁰⁴. Le document de Sophie Peeters a eu un effet boule de neige. En se filmant en caméra cachée se baladant dans les rues de Bruxelles, elle a pu montrer la chronicité et la virulence des comportements sexistes qu'elle subit. Depuis, la parole s'est progressivement libérée autour de ce problème de société longtemps inconsideré. De nombreuses femmes et associations féministes ont également voulu dénoncer ces actes en réalisant des expériences similaires. C'est le cas de Hollaback!, une association militante américaine, qui, de la même manière a réalisé une vidéo¹⁰⁵ visant à dénoncer le harcèlement de rue. La vidéo comptabilise près de 44 millions de vues (en janvier 2017) et si les réactions n'ont pas été toutes en faveur du mouvement, ces initiatives permettent de provoquer le débat et considérer le phénomène d'une façon ou d'une autre. En 2014, l'association « Stop harcèlement due rue » a été créée dans l'objectif de lutter contre ces violences spécifiques. Plusieurs associations souhaitent inter-

104 - Irène Zeilinger, 2014, « L'élastique et le crocodile », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 164

105 - Hollaback!, «10 Hours of Walking in NYC as a Woman », Rob Bliss Creative, 2014, consulté le 20 décembre 2017, disponible sur youtube.com

pellier l'opinion et les pouvoirs publics sur les violences commises à l'encontre des femmes, et notamment dans les transports en commun. C'est dans ce contexte que le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes a commandité une étude au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)¹⁰⁶. Le résultat frappant semble avoir bousculé l'opinion publique et a provoqué un grand impact médiatique : 100% des utilisatrices de transports en commun déclarent avoir subi au moins une fois une forme de harcèlement sexiste. Danielle Bousquet, présidente au HCEfh affirme que « les pouvoirs publics prennent vraiment la mesure du fait qu'il faut agir parce que c'est la vie quotidienne des femmes qui est en cause ». Le document a eu une forte incidence sur l'ensemble des institutions gouvernementales qui entendent lutter contre le phénomène et y apporter des réponses.

Prise de conscience des pouvoirs publics

En 2015, le gouvernement a lancé le plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun¹⁰⁸. Deux tiers des usagers, sont des usagères. Il est

106 - HCEfh, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », 16 avril 2015, Avis n°2015-04-16-VIO-16

107 - Le Monde, « Harcèlement, une main aux fesses est une agression sexuelle », 17 avril 2015, consulté le 17 septembre 2016, disponible sur lemonde.fr

108 - Le Monde, « Harcèlement, une main aux fesses est une agression sexuelle », 17 avril 2015, consulté le 17 septembre 2016, disponible sur lemonde.fr

donc primordial que des mesures soient prises afin de maintenir et même améliorer l'égalité d'accès aux transports, et par extension, à la ville. La sécurité dans les transports est d'autant plus importante à notre époque où l'on connaît de grands bouleversements des modes de transports urbains. La ville chasse les voitures de son coeur, et favorise le développement des transports collectifs. C'est le cas à Nantes où l'hyper centre est devenu interdit à la circulation des voitures particulières en 2013 dans le cadre du plan de déplacements urbains, ou à Paris, où on a libéré les berges de la Seine du trafic automobile au profit des piétons et des cyclistes. Le gouvernement a mobilisé les collectivités locales, et les sociétés de transports en commun pour répondre aux objectifs de ce plan national : pour mieux prévenir, réagir plus efficacement et mieux accompagner les victimes. Concrètement ces objectifs se traduisent par douze engagements visant à analyser les situations et les espaces, à sensibiliser la population par de la communication, à améliorer les moyens de contacts d'urgence et à former le personnel encadrant. Des actions ont déjà été mis en place au cours des deux dernières années. De nombreuses bornes d'urgence sont apparues dans les stations et les quais de gare ; un numéro, le 3117 a été créé permettant aux témoins de signaler un incident de manière discrète par SMS ; et enfin quelques villes expérimentent l'arrêt à la demande pour les bus de nuit, afin de s'arrêter au plus proche de sa destination et évi-

109 - HCEfh, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », 16 avril 2015, Avis n°2015-04-16-VIO-16

ter d'allonger les trajets nocturnes à pied (c'est notamment le cas à Nantes). À Paris une brigade de policiers a été créée dont la mission est de lutter spécifiquement contre les agressions sexuelles dans les transports et notamment de traquer « les frotteurs »¹¹⁰. À Londres, la campagne « Report it to stop it » a été lancée en avril 2015 par la police des transports londoniennes dans le but d'encourager les victimes d'agressions à dénoncer ces actes. En France il est également évoqué l'idée de créer des rames de métro réservées aux femmes. L'expérience a été testée dans de nombreux pays dans le monde, et les constats sont mitigés. Dans certains cas, la mesure a été bien reçue, dans d'autres le concept s'est fait rattraper par un manque de moyens ou par une population masculine hostile à l'idée d'être contraints dans leur liberté de circuler. Même si celle-ci se fait aux dépens de celle des femmes. En Indonésie par exemple, les rames de métros réservées aux femmes ont fait leur apparition en 2012. Mais l'opération a été interrompue au bout de 7 mois de tests puisque ces wagons étaient désespérément vides comparés aux compartiments mixtes surpeuplés. En Egypte, au Brésil et en Inde la mesure a été instaurée en 2007, 2009 et 2012 (respective-

110 - France 24, « Haro sur les frotteurs », mai 2015, disponible sur youtube.com, consulté le 18 novembre 2016, durée 12 minutes

111 - British Transport Police, « Report it to stop it », disponible sur btp.police.uk, consulté le 18 novembre 2016

112 - Radshika Shanghani, « These countries tried women-only transport. Here's what happened », 2015, consulté le 12 janvier 2017, disponible sur telegraph.co.uk

ment). Mais les hommes étaient nombreux à braver les interdits. En Iran, en Thaïlande et au Mexique l'expérience a connu un franc succès. Au Japon, c'est encore différent. Les japonais, se sont aisément conformés à la mesure depuis 2000, mais l'angoisse a maintenant gagné les hommes qui craignent parfois d'être accusés à tort. Selon moi, l'idée peut être intéressante dans la mesure où l'on n'interdit pas l'accès des rames à qui que ce soit. Le but n'est pas de contraindre les hommes dans leur liberté de circuler mais d'encourager celles des femmes. Les rames « réservées » aux femmes pourraient ainsi être ouvertes à tous, mais seraient une manière d'inviter les personnes les plus angoissées à se réunir dans des wagons spécifiques et ainsi à être rassurées par la présence d'autres femmes.

Les collectivités locales mènent également leurs actions et s'attachent à comprendre le phénomène en s'appuyant sur l'expérience des citadines et des citadins. Pendant longtemps, les urbanistes ont avant tout pensé la ville en terme d'esthétisme et de fonctionnalité. Après les problèmes d'hygiène, pris en compte à la fin du XIX^{ième} siècle, la préoccupation sécuritaire est apparue à partir des années 2000. Les pouvoirs publics des villes se sont alors posés la question de prévenir les risques d'émeute, mais sans aborder la question de la mixité des espaces publics. « Depuis deux ans, il y a une prise de conscience des municipalités, notamment grâce aux marches exploratoires »¹¹³ affirme Chris Blache, urbaniste, designer et fondatrice de l'association genre et ville. Les marches exploratoires,

d'abord apparues aux Canada, sont un moyen pour les femmes de se réapproprier l'espace urbain. En marchant en groupe dans leur quartier d'habitation, ces marcheuses identifient les éléments d'aménagement de la ville à l'origine d'un sentiment d'insécurité. En s'appuyant sur cet outil de diagnostic participatoire, urbanistes, géographes, et responsables municipaux se mobilisent pour dissoudre la ségrégation sexuée des espaces urbains et rendre la ville plus égalitaire. Concrètement, les urbanistes entendent « rendre la ville plus accueillante et donner l'envie de s'arrêter »¹¹⁴. Notamment en multipliant les bancs et les toilettes publiques, ou en « en travaillant sur les volumes, les matières des sols, la lumière ». Selon Édith Maruéjols, géographe, « la mixité doit être pensée dès le plus jeune âge ». À cet effet Yves Raibaud rappelle que jusqu'à maintenant les villes ont développé beaucoup de moyens pour « canaliser l'énergie des jeunes garçons » en créant des équipements sportifs dont les usagers sont majoritairement masculins. Ce qui a pour effet « d'encourager la présence masculine en ville, pendant que de l'autre côté on déconseille aux jeunes femmes de faire du jogging dans des droits isolés ou sortir le soir dans certains quartiers »¹¹⁵.

113 - Ferial Abouti, « Sexisme harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », Le Monde 2017

114 - Ferial Abouti, « Sexisme harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », Le Monde 2017

115 - Marie-Christine Bernard-Hohm & Yves Raibaud, « Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre », Métropolitiques, 5 décembre 2012

À Paris, les pouvoirs publics ont publié en octobre 2016 un compte rendu des études et observations qui ont été réalisées. Le guide « genre et espace public », invite à se poser les bonnes questions quant au développement des équipements urbains, et donne des conseils aux urbanistes pour penser la ville de demain de manière plus égalitaire. L'objectif est que la problématique du genre soit systématiquement prise en compte dans les municipalités, lors de la prise de décisions ou d'établissement de budgets.

Actions des mouvements féministes

Les femmes ont dû démontrer un double effort de lutte pour acquérir leurs droits fondamentaux. Grâce à l'impulsion des mouvements féministes, leurs conquêtes se marquent progressivement dans l'histoire : « alors que la "première vague" lutte essentiellement pour l'égalité des droits et l'émancipation des femmes, la deuxième, à partir des années 1960, remet en cause de manière plus radicale la domination masculine et vise à la libération des femmes »¹¹⁶. Dans cette seconde vague de lutte, les associations féministes se sont longtemps concentrées sur les violences domestiques. Les actions contre les violences sexuées dans l'espace public sont très récentes. Les premières protestations collectives sont venues des États-Unis avec l'apparition de « Hollaback! » en 2005, et « Stop Street Ha-

116 - Anne-Charlotte husson, 2014, « Occupy the internet », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 166

rassment » en 2008. Deux mouvements qui visent à lutter contre le harcèlement de rue en invitant des femmes agressées à témoigner sur leur site dans le but d'alerter l'opinion publique. « Hollaback! » prouve que l'enjeu du harcèlement est un problème planétaire puisque le mouvement s'est implanté dans 45 villes de 16 pays. Sur son site¹¹⁷, des centaines de témoignages plus poignants les uns que les autres sont publiés chaque jour. En France, impulsées par le document de Sophie Peeters, les initiatives collectives sont encore plus récentes. En février 2014 l'association « Stop Harcèlement de rue » a vu le jour, lancée par deux activistes derrière une page Facebook. Le mouvement s'est rapidement étendu, en s'implantant dans 13 villes de l'hexagone. Depuis 2014, l'association a mené de multiples actions qui ont eu un impact considérable dans les médias et auprès du public. Notamment la campagne « Stop ça suffit », lancée en partenariat avec les pouvoirs publics et les compagnies de transports collectifs, qui avait pour objectif de sensibiliser les usagers au harcèlement sexiste par une série d'affiches. Le collectif a également mis en place des « zones sans relous »¹¹⁸ visant à inhiber le harcèlement dans des bars ou certains quartiers. Ces zones sont des lieux où les occupants sont sensibilisés au phénomène et sont préparés à répondre rapidement à une situation de harcèlement. Ce concept fait écho à une campagne anglaise : « ask for Angela ».

117 - www.ihollaback.org

118 - Cécile Bourgneuf, « Harcèlement de rue : une zone «anti relou» inaugurée à Paris », Libération, 2014, disponible sur dailymotion.com, consulté le 18 janvier 2017

L'idée menée par les collectivités du Lincolnshire visait à offrir aux victimes une manière discrète de régler une situation inconfortable en demandant « Angela » aux serveurs ou serveuses du bar. L'initiative est intéressante, dans l'hypothèse où le personnel ait une véritable formation pour ne pas envenimer la situation.

Le rôle des associations consiste donc à faire prendre conscience de l'ampleur du phénomène en menant des actions de sensibilisation et en soutenant, en accompagnant, et en formant les victimes. Certains collectifs proposent des formations visant à préparer les victimes aux violences. Les membres apprennent à faire preuve d'aplomb et à riposter par des techniques verbales, ou physiques en assimilant des notions de self-défense (krav maga)¹¹⁹. Les femmes ayant suivi ces formations que j'ai pu rencontrer, m'ont affirmé que ces expériences leur avaient permis d'être plus sereines lorsqu'elles circulaient en ville. Elles ont pu constater qu'elles étaient beaucoup moins importunées par le simple fait de montrer plus de confiance en elles.

Les associations organisent également des « moments de non-mixité ». Des débats, des réunions ou des organisations de festival réservés uniquement aux filles, à l'instar du festival « le poil qui dépasse ». Spontanément, j'étais hostile à cette idée, pensant que la mixité était une richesse et que la création de moments réservés

119 - À Nantes, l'association « L'envers libre » propose ce type de formations.

**"LES FEMMES ONT TOUTES LES
FORCES EN ELLES POUR RIPOSTER
FACE AU HARCÈLEMENT."**

Oélia Gouret, militante féministe

n'allait qu'alimenter le clivage entre femmes et hommes. Mais j'ai été finalement convaincu par les retours positifs des participantes. Ces expériences permettent aux femmes les plus timides de « rétablir l'équilibre » en s'exprimant, et en assumant des responsabilités qu'elles n'auraient peut-être pas osé assumer face à un groupe mixte. La confiance gagnée lors de ces moments « laddies only » a un impact direct sur leurs pratiques quotidiennes.

LE RÔLE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Internet a joué un rôle fondamentale dans la dénonciation du phénomène de discriminations sexistes dans l'espace urbain. Les espaces féministes en ligne sont devenus des plateformes clés d'échanges et de transmissions qui jouent un rôle majeur dans la culture féministe. Le partage d'expériences et la possibilité pour les femmes de s'exprimer librement ont permis de prendre conscience de l'ampleur du phénomène. Les forums, les blogs et les plateformes comme Tumblr, Facebook ou Twitter constituent aujourd'hui des espaces et des outils essentiels pour alerter l'opinion publique de façon massive et rapide. L'expression des victimes de violences sexuelles grâce aux outils de communication peut permettre de faire remonter des informations très importantes sur leur expérience réelle dans l'espace public et de récolter des précisions majeures sur le contexte spatio-temporel des altercations. Ces indices peuvent être très utiles aux pouvoirs publics afin de cibler leurs actions de façon plus appropriée.

En plus des solutions amenées par l'État visant à améliorer les moyens de contacts d'urgence (3117, bornes d'urgence sur les quais), des propositions technologiques fleurissent depuis quelques années répondant à la problématique du sentiment d'insécurité. Dans la même logique, la plupart proposent de signaler un incident plus efficacement dans le but d'obtenir une assistance plus rapidement.

Des réponses technologiques au sentiment d'insécurité

La problématique du harcèlement de rue inspire beaucoup de créateurs, designers, développeur et inventeurs depuis quelques années. Des dizaines d'applications ont vu le jour sur l'app store.

HandAways

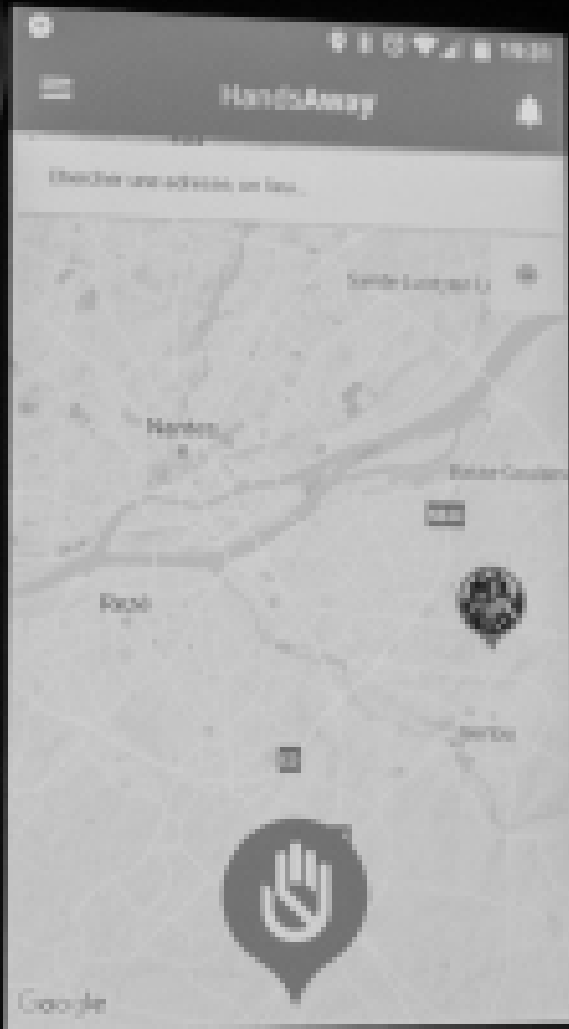
HandAways est une application créée par Alma Guirao, une jeune entrepreneuse de 29 ans qui a pris cette initiative suite à « l'agression sexiste de trop ». « Il m'était devenu inconcevable de ne pas me sentir à l'aise dans les rues, dans les transports en commun, sous le seul prétexte que j'étais en jupe courte »¹²⁰. Le concept vise à donner la possibilité aux femmes de s'exprimer après une altercation à caractère sexiste, et d'en référer à un réseau de « Street Angels ». L'alerte est géolocalisée et envoyée aux membres de la communauté à proximité qui vont pouvoir s'assurer si la victime va bien, et in-

120 - Alma Guirao, « J'ai créé une appli pour lutter contre le harcèlement de rue », Start les Echos, 2016, disponible sur start.lesechos.fr, consulté le 18 novembre 2016

tervenir en cas de besoin. Les indices de temps et de localisations sont des données précieuses, que la créatrice souhaite céder aux autorités de manière à ce qu'ils puissent cibler leurs interventions. « Par exemple, si l'on constate que sur la ligne 12 du métro parisien, au alentours de 20h45 il y a plus d'agressions sexistes que sur une autre ligne, eux vont pouvoir potentiellement intervenir, on veut leur donner des clés d'actions ». L'application est assez bien conçue, simple et visuellement séduisante. Mais la limite de ce service est que son efficacité dépend du nombre d'utilisateurs actifs. Créée en octobre 2016, l'application peine à se démocratiser en province (comme on peut le constater sur la photo à droite), mais elle est promis un bel avenir. La start-up s'est associée à la mairie de Paris en novembre 2016 qui promet de promouvoir le service.

Qwidam

Dans le même esprit Jonathan Konchier et Henri Lefèvre ont lancé Qwidam, en novembre 2015. Le principe est similaire à HandsAways, l'application permet de demander de l'aide aux qwidams à proximité ou de les alerter d'une situation dangereuse. Cette application communautaire d'entraide traite d'incidents plus globaux. Elle ne se concentre pas uniquement sur les altercations sexistes comme le service précédent. Le positionnement n'est donc pas le même et on peut supposer que la communauté n'est pas aussi bien sensibilisée au harcèlement de rue que celle de HandsAways.



App-elles

App-elles est la création d'une artiste nantaise, Diariata N'Diaye, engagée contre les violences faites aux femmes. L'application propose trois fonctions simples : alerter les proches de la victime d'un touch et leur envoyer sa position ; appeler un service d'appel mis en place par le gouvernement pour lutter contre les violences faites aux femmes (3919) ; et prendre connaissance des associations d'aide aux victimes à proximité. L'application reste, à mon, sens assez limitée. La fonction la plus intéressante est d'alerter nos proches en leur donnant notre position, mais c'est une fonction que certains terminaux mobiles intègrent déjà nativement.

Companion

Companion, propose un concept encore différent. Imaginée par quatre étudiants américains, l'application permet d'assurer ses trajets en choisissant un « compagnon », un proche qui pourra voir en temps et en heure le trajet que l'utilisateur réalise grâce à sa géolocalisation. Dans le cas où la marcheuse ou le marcheur modifie son itinéraire sous la contrainte d'un agresseur, le « compagnon » est immédiatement averti.

Safetrek

Toujours aux États-Unis, l'application Safetrek est directement connectée aux services de sécurité américains. Dans le cas où l'utilisateur rencontrerait une situation à risques, il devra maintenir le bouton central. S'il le lâche, un code lui sera demandé pour confirmer qu'il est en sécurité. S'il ne rentre pas ce code, la police locale sera directement avertie de sa position. L'utilisation semble un peu contraignante, mais l'application a l'avantage de pouvoir avertir directement la police et envoyer les coordonnées géographiques pour faciliter leur intervention.

Dorothy et Gaspard, deux objets connectés

Les services Dorothy et Gaspard permettent aux victimes d'alerter leurs proches en cas de problèmes et de leur transmettre leur géolocalisation. Gaspard se présente sous la forme d'un bouton, qui se clips sur les vêtements ou se glisse dans la poche. Dorothy propose deux options de plus : simuler un coup de fil pour esquiver une situation délicate, ou commander un taxi. L'utilisation de l'objet est assez originale. Relié par bluetooth au téléphone, le capteur se glisse dans la chaussure. Il suffit de taper trois fois du pied pour activer une des fonctions que l'utilisateur aura préalablement définies. Ceci a l'indéniable avantage de laisser les mains libres, mais la vidéo de démonstration montre que le capteur est assez sensible. Que se passe-t-il lorsqu'on descend les escaliers ou que l'on danse ?

L'ensemble de ces services s'attache à fournir un moyen d'alerte plus efficace. En ce sens ils se positionnent de manière terre à terre sur le développement de mesures de sécurité. Ces idées peuvent répondre aux besoins de certaines femmes sujettes à une angoisse dans l'espace urbain, et ayant surtout peur de ne pas être assistées rapidement. Néanmoins, dans la majorité des cas, les incidents sont brefs. Je suppose donc que les « compagnons », les « quidams » ou encore les « street angels » alertés ne peuvent intervenir que pour assister la victime qui a déjà subi l'agression. D'autres part, selon moi ces services ne traitent pas le coeur de la problématique du sentiment d'insécurité et ne font que proposer des solutions de contournement qui s'ajoutent à la préparation mentale des jeunes femmes. Dans une certaine mesure ils participent à peindre le tableau d'une ville hostile aux femmes. Ces services peuvent cependant permettre de faire remonter des informations contextuelles très précieuses qui peuvent être utiles aux autorités.

Hé! l'application qui reproduit l'expérience du harcèlement de rue.

L'application « Hé! » lancée par l'association « stop harcèlement de rue » propose une approche différente. Il s'agit avant tout d'une campagne de communication, mais la démarche est intéressante. Le concept vise à démontrer aux personnes qui ne sont pas sensibilisées au harcèlement de rue que ce problème peut être une pression insupportable dans le quotidien des victimes. Sur l'app

Store, l'application est présentée comme étant la version française de « Yo ». De la même manière le service propose d'ajouter des amis et de leur envoyer des « hé! ». Mais automatiquement, un membre inconnu, « MARTIN88 » vient s'ajouter à la liste d'amis de l'utilisateur et commence à le harceler. Il devient de plus en plus oppressant, et commence même à envoyer des messages comme « hé, t'es trop bonne » ou « hé salope, regarde moi quand je te parle ! ». L'utilisateur n'a plus d'autre choix que de bloquer « MARTIN88 », et c'est à ce moment-là que le message apparaît : « Si vous pouvez vous échapper aujourd'hui, pour beaucoup, le harcèlement de rue, c'est tous les jours ». L'application vise à reproduire l'expérience du harcèlement de rue, pour sensibiliser les personnes qui n'ont pas conscience du phénomène.

Une robe anti-frotteurs

Pour l'anecdote, une artiste chinoise du nom de Kathleen Marie McDermott a imaginé une robe anti-frotteur d'un nouveau genre. Ce vêtement dispose d'une armature qui se déploie à la demande de sa porteuse grâce à un mécanisme électronique, empêchant les frotteurs de s'approcher. L'idée n'est finalement pas si loufoque. Des vêtements anti-viols ont déjà fait leurs preuves, un vêtement anti-frotteur peut aussi être une piste à creuser (un vêtement qui envoie des décharges électrostatiques aux frotteurs qui tenteraient de s'y frotter? « Qui s'y frotte s'y pique! »).

Un militantisme connecté

Le développement des nouvelles technologies et la démocratisation d'internet ont entraîné l'apparition d'un nouveau modèle de militantisme. Les réseaux sociaux et les espaces féministes en lignes ont permis de décanter un mal invisible et longtemps considéré comme normal. En récoltant des témoignages et en faisant part de leurs expériences, les femmes ont pris conscience qu'elles n'étaient pas seules à faire l'objet de d'intimidations et d'objectification dans l'espace public. En 2010 l'association « Osez le féminisme » a été la première à créer une plateforme participative en ligne¹²¹ visant à recueillir les témoignages de sexisme au travail. Deux ans plus tard, outre manche, la Britannique Laura Bates crée le projet « Everyday Sexism »¹²², suivi par près de 263000 personnes sur twitter. Le site a récolté en quelques années plusieurs dizaines de milliers de témoignages du monde entier. La même année en France, Anaïs Bourdet, impulsée par le document de Sophie Peeters, crée le tumblr « Paye ta shrek » qui recueille des témoignages de harcèlement de rue. La plateforme compte aujourd'hui des milliers de témoignages et a inspiré la création de variations : Paye ton utérus, un mot-clé sur Twitter sur les problèmes d'accès aux soins pour les femmes lancé en 2015, le blog Paye ta robe, sur le sexisme dans le milieu des avocats, lancé en octobre 2016, de même que Chair collaboratrice.

121 - www.viedemeuf.fr

122 - www.everydaysexism.com

En janvier 2017, trois nouveaux blogs voient le jour : Paye ta blouse, pour le milieu hospitalier, Paye ta fac, pour l'université, Paye ton taf, sur le sexisme et le harcèlement sexuel au travail, et le dernier en date, la page Facebook Paye ton journal, sur le sexisme dans les salles de rédaction¹²³.

Par ailleurs, la création de ces plateformes qui visent à dénoncer le harcèlement sexiste dans de multiples secteurs, confirme bien le fait qu'il s'agit d'un problème qui contamine notre société à tous les étages. Il est donc important d'éviter tout amalgame concernant le harcèlement dans la rue.

Ces plateformes permettent aux femmes de se mobiliser et abolissent le processus d'auto-culpabilisation. En prenant conscience qu'elles ne sont pas seules à subir ces propos ou ces violences sexistes, elles évitent ainsi de retourner la responsabilité contre elles-même. Ces initiatives participatives connectées ont surtout pour effet d'attirer l'attention des médias et alerter l'opinion publique sur la nécessité de modifier ces comportements. Au-delà de l'échange et la sensibilisation, internet est également devenu un outil privilégié pour des actions plus concrètes. Anne-Charlotte Husson, militante féministe et auteure du blog « Genre! » rappelle qu'en 2013, « des militantes sont ainsi parvenues à créer en quelques jours un vaste mouvement destiné à faire pression sur Facebook,

123 - Violaine Morin, « « Paye ta shnek », ta robe, ton taf... à quoi servent les recueils de témoignages de sexisme en ligne ? », Le Monde, 12 janvier 2017, disponible sur lemonde.fr, consulté de 17 janvier 2017

jugé trop lent, inefficace ou indifférent dans la lutte contre la promotion sur ses pages de discours de haine misogyne. Plus de 60 000 tweets utilisant le hashtag #FBrape ont permis d'attirer l'attention des entreprises faisant de la publicité sur ce réseau¹²⁴ ». L'impact que peuvent avoir les réseaux depuis la démocratisation d'internet est considérable. Les réseaux sociaux sont désormais des outils incontournables pour faire passer un message. Mais ils offrent une vitesse d'action et sur portée qui n'est pas sans danger. Internet est une continuité de l'espace public (au sens de Thierry Paquot). Il ne s'agit pas d'un terrain conquis, et de la même manière que dans l'espace urbain, la toile se charge régulièrement de le rappeler aux féministes qui militent en ligne. Le discours militant est susceptible d'être mal perçu et peut faire l'effet de violentes réactions. Pour certaines militantes, les menaces et les injures sont devenues monnaie courante. C'est le cas de Marion Seclin : après avoir publié sa vidéo « T'as Été Harcelée Mais...t'as vu comment t'étais habillée? » sur YouTube, dans laquelle elle exprime sa vision du harcèlement de rue, elle est devenue la cible du « Rapport Dissident », et de sa communauté. Le « Raptor Dissident » est un youtubeur qui dit « faire de la revue d'actualité avec une bonne dose de haine ». Son concept est de soit critiquer les youtubeurs soit de parler de sujets d'actualités ou politiques sous couvert d'humour très violent. Dans une vidéo, il s'en est donc pris à la militante de façon calomnieuse. Sa vidéo a été

124 - Anne-Charlotte husson, 2014, « Occupy the internet », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 167

signalée et retirée mais le youtubeur a invité sa communauté à se retourner contre Marion Seclin qui depuis, reçoit chaque jours des milliers de messages haineux dont des menaces de mort. Internet est un espace d'expression parfois excessif où il est important d'être armée.

DES HOMMES ENCORE HORS DE PORTÉE

Aujourd'hui, la majorité des hommes n'ont encore pas conscience de l'existence du harcèlement de rue et de ses impacts sur le quotidien des femmes. Mon plus grand privilège en tant qu'homme, c'est d'avoir longtemps ignoré le fait que j'étais privilégié. Avant de m'être intéressé au problème des inégalités de mon gré, je n'ai jamais eu à me poser la question de ma position dans la hiérarchie sociale ou de ma légitimité à circuler dans l'espace public. Lorsque l'on appartient à un groupe dominant, on n'a pas conscience de son statut ni des privilèges qu'il induit. C'est bien l'enjeu des mouvements féministes : faire prendre conscience aux hommes de leurs privilèges. L'ennemi des féministes ne sont pas les hommes, mais le patriarcat, dont les femmes ne sont pas les seules victimes. Mais le discours peine à être écouté par la population masculine. Les plateformes en lignes telles que « Paye ta Shnek » prouvent que le problème est bien réel et très répandu. Mais même si l'impact médiatique est fort, le public de ces initiatives reste essentiellement féminin. Les associations semblent finalement prendre assez peu en compte la

nécessité d'accrocher le public masculin dans leurs actions. Les hommes peuvent pourtant être des alliés décisifs dans cette lutte contre les inégalités de genre.

Un écartement systémique et systématique des hommes

On l'a vu dans la première partie, notre structure cognitive est prévue pour condamner les victimes et écarter verbalement les hommes de la responsabilité des violences de genre. Ce n'est pas le seul exemple dans notre structure cognitive qui donne aux hommes une raison de s'écarter de la lutte contre les inégalités de genre. La notion même d'inégalité de genre reste dans les esprits un « problème de femmes »¹²⁶. Ce qui donne aux hommes une bonne excuse pour ne pas y prêter attention. « Je suis un homme, ça concerne les femmes, donc ça ne me concerne pas ». C'est presque un réflexe mental qui pousse les hommes à faire la sourde oreille. La démonstration est également vraie pour le mot « sexiste ». Lorsqu'on qualifie quelque chose de sexiste (une pub par exemple), dans les esprits il s'agit systématiquement d'une discrimination envers les femmes. Le mot « sexiste » est alors utilisé à tort comme un synonyme de « machiste ». Le sexisme, est une attitude discriminatoire fondée sur le sexe¹²⁷, concernant majoritairement les femmes certes, mais

125 - Jackson Katz, « Violence against women—it's a men's issue », Tedx Talk, Mai 2013, consulté le 3 janvier 2017, disponible sur ted.com

126 - larousse.fr

qui peut aussi s'appliquer aux hommes. C'est un phénomène que l'on rencontre dans d'autres formes de discriminations. Lorsqu'on entend le mot « race », on pense aux personnes d'origine africaine, maghrébine, asiatiques, slaves. Et lorsqu'on entend « orientation sexuelle » on pense à l'homosexualité, ou bisexualité.

Le féminisme : une notion qui crée l'ambiguïté

Le mot « féminisme » semble désintéresser encore plus les hommes. D'une part, parce qu'il évoque directement une notion de femmes, et d'autre part, parce que le mot est sujet à diverses controverses et interprétations. Pour beaucoup le féminisme est un mouvement qui prône la suprématie féminine. Si l'on reprend la définition du CNRTL le mot féminisme désigne « un mouvement social qui a pour objet l'émancipation de la femme, l'extension de ses droits en vue d'égaliser son statut avec celui de l'homme, en particulier dans le domaine juridique, politique, économique ». L'objectif du féminisme est d'atteindre l'égalité, et non pas de prendre une position dominante. Mais il est vrai que le mot féministe porte à confusion car il est discriminatoire, le mot vient du latin « femina », qui veut dire « femme ».

À mon sens, le féminisme n'est pas qu'une affaire de femmes. D'autant plus que les hommes aussi peuvent être victimes de la domination masculine. Notre société patriarcale vise à reproduire et prôner des stéréotypes de genre dans lesquels certains hommes ne

se reconnaissent pas. Globalement tous les hommes peuvent déplorer leur stigmatisation comme prédateur ou potentiel agresseur sexuel. Cette image est construite auprès des femmes par notre société patriarcale. En tant qu'homme, je suis donc tout aussi légitime pour défendre l'égalité entre les deux sexes visant à détruire ses stéréotypes. Mais certaines femmes qui se revendiquent féministes ne voient pas les choses de la même manière. Ma position en tant qu'homme sur cette thématique a été controversé. Certaines militantes m'ont fait clairement sentir que je n'étais pas à ma place en refusant catégoriquement de m'accompagner dans mon projet. Une position que je trouve profondément néfaste. Ces extrémistes participent à la déformation de la signification du mot féminisme, à la création d'amalgames, et font globalement perdurer l'hostilité qu'ont certains hommes et femmes vis à vis du mouvement. La virulence de ces femmes extrémistes provoque la création de mouvements antiféministes.

En 2013, le mouvement « Women against feminism » a été lancée. Des jeunes femmes postent sur la page Facebook associée¹²⁷, des photos d'elles expliquant sur une pancarte pourquoi elles n'ont pas besoin du féminisme. Sur certaines on peut lire : « I don't need feminism because egalitarianism is better » ou « I don't need feminism because I respect all humans, not just one gender ». L'absurdité de

127 - www.facebook.com/WomenAgainstFeminism

ses justifications illustre bien l'ampleur de la mécompréhension du mot féminisme, en réaction aux mouvements extrémistes. C'est un peu comme faire l'amalgame entre le musulmans et les islamistes extrémistes.

CONCLUSION

Le droit des femmes à circuler seules dans l'espace urbain la nuit sans entraves semble encore très fragile. Même si le droit ne fait aujourd'hui plus de distinction entre les libertés féminines et masculines, la légitimité des femmes à parcourir la ville est mis à mal. L'espace urbain est toujours considéré comme un espace hostile à cette moitié sexuée. Cette représentation est à l'origine d'un sentiment exacerbé qui les conditionne dans leurs pratiques quotidiennes. La peur sexuée que partage une grande majorité de femmes est le fruit d'une construction historique, sociale et culturelle entretenant le mythe d'une vulnérabilité naturelle des femmes. La reproduction de ces stéréotypes a contribué à faire perturber la division sexuée des espaces.

Ce sentiment d'insécurité est entretenu par de multiples violences dirigées spécifiquement à l'encontre des femmes en raison de leur genre comme le harcèlement sexiste dans l'espace urbain ou harcèlement de rue. Ces violences ont longtemps été gardé sous silence, longtemps considéré comme banales et légitimes. Mais même si elles sont plus insidieuses, elles sont aussi extrêmement nombreuses et expliquent en grande partie la raison du sentiment d'insécurité féminin. Les femmes sont poussées à adopter des stratégies pour contourner les risques, voire à désertir l'espace urbain. Les pouvoirs publics ont récemment pris la mesure de l'étendue du phénomène et entendent donner des réponses pour inhiber ce fléau, impulsé par des mouvements féministes qui s'étaient long-

temps concentrés sur les violences domestiques. La lutte contre les violences faites aux femmes est très récente mais évolue à une vitesse sans précédent grâce à l'impact massif des réseaux sociaux et des plateformes féministes en ligne. En récoltant des dizaines de milliers de témoignages, les mouvements militants ont pu alerter l'opinion publique sur la nécessité d'agir.

Le discours a néanmoins du mal à être porté à l'ensemble de la population, et notamment aux hommes qui peuvent pourtant être des alliés décisifs dans la lutte contre les inégalités. Beaucoup n'ont absolument pas conscience de l'existence de ces violences sexistes dans l'espace urbain et de leur impact. Ils sont écartés de manière systémique et systématique du problème, présenté comme « un problème de femmes ». Un désintéressement qui est nourri par une mécompréhension due une notion de féminisme ambiguë, associée à des mouvements misandres prônant la suprématie féminine. Dans tous les cas, les hommes sont peu pris en compte dans le discours de lutte féministe. Ils ne se sont pas réellement invités à prendre conscience des réalités des violences dans l'espace urbain, le public des plateformes recueillant des témoignages étant essentiellement féminin. L'empathie semble donc être difficile pour les hommes dont beaucoup sont hostiles au fait de voir leur genre ainsi stigmatisé et prennent les discours féministes pour des caprices. Pourtant on peut supposer que la majorité des hommes (et plus globalement de la population qui ne prend pas conscience du

phénomène qui comprend aussi des femmes), sont en faveur d'une égalité entre les genres. Si ils prenaient conscience de la gravité des actes exercés dans l'espace urbain à l'encontre des femmes, beaucoup refuseraient d'accepter que leur soeur, femme, fille ou mère subissent ces diverses violences. La question à laquelle je cherche à répondre maintenant à travers mon projet de fin d'études est :

COMMENT SENSIBILISER LES POPULATIONS NON AVERTIES AU PROBLÈME DE HARCÈLEMENT SEXISTE DANS L'ESPACE URBAIN ?

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

- 1 - Clémence Bodoc, « Ma colère (face au sexisme) et moi, de la noyade à la délivrance », Mademoizelle, 18 septembre 2016, consulté le 16 décembre 2016, disponible sur mademoizelle.com
- 2 - Marylène Lieber, « Le sentiment d'insécurité des femmes dans a public : une entrave à la citoyenneté ? », Nouvelles, Questions Féministes, 1/2002 (Vol. 21), p. 41-56.
- 3 - Elizabeth Stanko, « The Case of Fearful Women: Gender, Personal Safety and Fear of Crime », Women and Criminal, Justice, Vol. 4, 1992, p. 117-135.
- 4 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes
- 5 - Philippe Robert, Marie-Lys Pottier, « Le sentiment d'insécurité », Questions pénales, 11, 3, 1998
- 6 - Marylène Lieber, Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008, page 43.
- 7 - Jalna Hanmer, « Violence et contrôle social des femmes », Questions féministes, 1, 1977, p. 68-88.
- 8 - Françoise Héritier, « Quelle place pour les femmes dans la ville ? », débat enregistré en décembre 2016, consulté le 17 janvier 2017, disponible sur franceculture.fr
- 9 - Fine Agnès, « "Valence différentielle des sexes" et/ou "domination masculine" ? », Travail, genre et sociétés, 2/2003, (N° 10), p. 174-180.
- 10 - Irène Zeilinger, 2014, « L'élastique et le crocodile », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p.162
- 11 - Christine Delphy, « Penser le genre », in Hurtig, Marie Claude ; Kail, Michèle ; Rouch, Hélène (Dir.). Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes, Paris, CNRS éditions, 1991, p. 89-101.
- 12 - M.-L. Bourgeois. La diff é renciation des sexes et des genres. Annales M é dico-Psychologiques, Revue Psychiatrique, Elsevier Masson, 2010, 168 (6), pp.471.
- 13 - Lorena Parini, « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques », Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie, 5 | 2010.
- 14 - Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », Cahiers du GRIF, 1988, no 37-38, p. 125-153.

15 - Raewyn Connell, *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 288 pages

16 - Jalna Hanmer, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, 1, 1977, p. 68-88.

17 - Thierry Paquot, « Introduction », *L'espace public*, Paris, La Découverte, «Repères», 2009, p. 3.

18 - Marylène Lieber in Chetcuti N., Jaspard M. (dir.), 2007, *Violences envers les femmes, Trois pas en avant deux pas en arrière*, Bibliothèque du féminisme, L'harmattan

19 - Natacha Chetcuti, Maryse Jaspard (dir.), *Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière*, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », Paris, 2007, page 17.

20 - Marylène Lieber, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008, 305 pages.

21 - Yves Raibaud, « Masculinité et espaces publics, l'offensive des cultures urbaines », Dir. Sylvette Denèfle, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p.141-152.

22 - Sylvette Denèfle (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 210 pages.

FONDEMENTS ET FACTEURS DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ AU PRISME DU GENRE

23 - Sylvette Denèfle (dir.), *Femmes et villes*, Tours, Maison des Sciences de l'homme « Villes et territoires », Presses universitaires François-Rabelais, 2004, 539 pages.

24 - Joan W. Scott, *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998, 286 pages.

25 - Joan B. LANDES, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca: Cornell University Press, 1988.

26 - Article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789

27 - Laure BERENI et Anne REVILLARD, « La dichotomie « public-privé » à l'épreuve des critiques féministes 27 », *Ibid*, p. 8.

28 - Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, coll. Liber, 134 pages.

29 - Sophie Ruel-Traquet, « Filles et garçons. Loisirs culturels et différenciation de genre dans l'enfance », in *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences*

- humaines et sociales, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), Paris, 2010.
- 30 - Denèfle S. (dir.), 2004, Femmes et villes, Tours, Presses universitaires François-Rabelais
- 31 - (5) Butler J., 1990, Gender Trouble Feminism and the Subversion of Identity, New York, Routledge
- 32 - Association de Prévention Spécialisée Mulhousienne, Regards croisés sur les inégalités femmes-hommes, Projet inégalités femmes-hommes dans les quartiers. Paroles et analyses des habitant-e-s et des professionnel-le-s mulhousiens, 2014.
- 33 - mmanuelle Zolesio, « Dispositions féminines / dispositions masculines », Interrogations, N°10, Lacompétence, mai 2010
- 34 - Feriel Abouti, « Sexisme, harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », Le Monde 2017
- 35 - Marylène Lieber, « Quand des faits "anodins" se font menaces: à propos du harcèlement ordinaire dans les espaces publics », dans Natacha Chetcuti, Maryse Jaspard (dir.), Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », Paris, 2007, p. 187-197.
- 36 - Catherine Blaya, Eric Debardieux, et Stéphanie Rubi, « Violence à l'école et genre : Les filles victimes ou agresseurs? Une revue de question», Paper commissioned for the EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality, 2003.
- 37 - Elizabeth Stanko, « Every day violence : how women and men experience sexual and physical danger », London, Harper Collins, 1990.
- 38 - Daniel Welzer-Lang, « L'Homophobie, la face cachée du masculin », dans Welzer-Lang D., Dutey P-J., Dorais M. (dir.), La Peur de l'autre en soi, du sexisme à l'homophobie, Montréal, VLB, 1994, p. 13-92.
- 39 - Rubi Stéphanie, « Les comportements "déviant" des adolescentes des quartiers populaires : être "crapuleuse", pourquoi et comment ? Les recherches sur les conduites violentes des filles », Travail, genre et sociétés, 1/2003 (N°9), p. 39-70.
- 40 - Simone de Beauvoir, « Le deuxième sexe », Gallimard, Folio Essais, n°38, 1986, 663 pages.
- 41 - Lauren Plume, Thomas Mathieu, « Les crocodiles », Le Lombard, 2014
- 42 - Lauren Plume, Thomas Mathieu, « Les crocodiles », Le Lombard, 2014
- 43 - Marques-Pereira Bérangère, « Marylène Lieber : Genre, violences et espaces publics.

- La vulnérabilité des femmes en question », *Nouvelles Questions Féministes*, 2/2011 (Vol. 30), p. 121-125.
- 44 - Erving Goffman, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002, 116 pages
- 45 - Pierre Bourdieu, , *La domination masculine*, op. cit., page 64.
- 46 - Marylène Lieber (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
- 47 - Ensemble des opinions communes aux membres d'une société et qui sont relatives à un comportement social, Larousse
- 48 - Clémence Bodoc, « Les « conseils aux femmes » de l'État face à mon impuissance responsable », *madmoiZelle*, 2017, consulté le 12 janvier 2017, disponible sur madmoizelle.com
- 49 - Minitère de l'intérieur, « Lutte contre les violences faites aux femmes », 17 octobre 2013, consulté le 18 novembre 2016, disponible sur interieur.gouv.fr
- 50 - Jill Radford, « Policing male violence – policing women. », dans Jalna Hanmer et Mary Maynard, *Women, violence and social control*, 1987, p. 30- 45.
- 51 - Anne-Charlotte Dancourt, « 30% des hommes pourraient violer une femme s'ils étaient sûrs de ne pas être poursuivis », *Les InRocks*, 5 novembre 2016, consulté le 8 novembre 2016, disponible sur lesinrocks.com
- 52 - Jean-Marc Leclerc, « Un viol de mineur a lieu chaque heure en France », *Le Figaro*, 9 janvier 2017, consulté le 10 janvier 2017, disponible sur lefigaro.fr
- 53 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr
- 54 - Marylène Lieber, « Quand des faits "anodins" se font menaces: à propos du harcèlement ordinaire dans les espaces publics », *Ibid*, p.190.
- 55 - Marion Seclin, « T'asÉtéHarceléeMais... t'as vu comment t'étais habillée ? », *YouTube*, Mai 2016, consulté en novembre 2016, disponible sur youtube.com
- 56 - Jackson Katz, « Violence against women—it's a men's issue », *Tedx Talk*, Mai 2013, consulté le 3 janvier 2017, disponible sur ted.com
- 57 - Elizabeth Stanko, « The Case of Fearful Women: Gender, Personal Safety and Fear of Crime », *Women and Criminal Justice*, Vol. 4, 1992, p. 117-135.

- 58 - Ministère de l'intérieur, « [Chiffres-clés] Sentiment d'insécurité », 7 décembre 2016, consulté le 10 janvier 2017, disponible sur interieur.gouv.fr
- 59 - Hélène Heurtel, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », Note rapide n°722, novembre 2016, Institut d'aménagement et d'urbanisme
- 60 - Valérie, « Les hommes qui voudraient s'intéresser au féminisme », Crêpes Georgette, 2014, consulté le 8 novembre 2016, disponible sur crepegeorgette.com
- 61 - Philippe Robert, Marie-Lys Pottier, « Le sentiment d'insécurité », Questions pénales, 11, 3, 1998
- 62 - Denèfle S. (dir.), 2004, Femmes et villes, Tours, Presses universitaires François-Rabelais
- 63 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr
- 64 - Lucienne Gillioz, Jacqueline De Puy, Véronique Ducret, « Domination et violence envers la femme dans le couple », Lausanne, Payot, 1997.
- 65 - HCEfh, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », 16 avril 2015, Avis n°2015-04-16-VIO-16
- 66 - Sophie Peeter, « Femmes de rue », 2012, disponible sur youtube.com
- 67 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr
- 68 - Article 222-17 du Code Pénal
- 69 - Article 222-32 du Code Pénal
- 70 - Article 222-33 du Code Pénal
- 71 - Article 222-27 du Code Pénal
- 72 - Ministère des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, « La lettre de l'observatoire des violences faites aux femmes », n°8, novembre 2015, disponible sur stop-violences-femmes.gouv.fr
- 73 - Erving Goffman, L'arrangement des sexes, Paris, La Dispute, 2002, 116 pages
- 74 - Clémence Bodoc, « Guillaume Pley, l'agresseur aux millions de vues », 21 octobre 2013, Madmoizelle, consulté le 14 décembre 2016, disponible sur madmoizelle.com

- 75 - Guillaume Pley, « Comment embrasser une fille en 3 question », 2013, disponible sur youtube.com, visionnée en janvier 2017
- 76 - Article 222-22 du Code Pénal
- 77 - Eric WESSELMANN & Janice KELLY, "Cat-calls and culpability: Investigating the frequency and functions of stranger harassment", in *Sex Roles*, 63, 2010, p. 451-462
- 78 - Cheryl BERNARD et Edit SCHLAFFER, « The man in the street : why he harasses », *Feminist Frontiers*, 1996, p.70-71.
- 79 - Capucine Coustere, « Le harcèlement de rue dans une perspective de genre : significations, 79 effets, solutions. » Institut d' Études Politiques de Toulouse, 2014
- 80 - Marylène Lieber in Chetcutti N., Jaspard M. (dir.), 2007, *Violences envers les femmes, Trois pas en avant deux pas en arrière*, Bibliothèque du féminisme, L'harmattan
- 81 - Marion Seclin, « T'asHarceléeMais... t'as vu comment t'étais habillée ? », YouTube, Mai 2016, consulté en novembre 2016, disponible sur youtube.com
- 82 - J. Fouquet, E.Pratviel, « Les femmes et l'insécurité », Ifop, pour Dimanche Ouest France, 2012, disponible sur ifop.com, consulté le 18 janvier 2017
- 83 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes
- 84 - J. Fouquet, E.Pratviel, « Les femmes et l'insécurité », Ifop, pour Dimanche Ouest France, 2012, disponible sur ifop.com, consulté le 18 janvier 2017
- 85 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes
- 86 - J. Fouquet, E.Pratviel, « Les femmes et l'insécurité », Ifop, pour Dimanche Ouest France, 2012, disponible sur ifop.com, consulté le 18 janvier 2017
- 87 - Hélène Heurtel, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », Note rapide n°722, novembre 2016, Institut d'aménagement et d'urbanisme
- 88 - Peggy Chekroun (2008). Pourquoi les individus aident-ils moins autrui lorsqu'ils sont nombreux ?. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°2, pp. 9-16.
- 89 - Justine, « Non-assistance à personne en danger : sommes nous tous lâches ? », 25 avril 2014, Mademoizelle, consulté le 13 janvier 2016, disponible sur mademoizelle.com
- 90 - Fischer, Greitmeyer, Pollozek, Frey (2006), « The unresponsive bystander: are bystanders more responsive in dangerous emergencies? » *European Journal of Social*

Psychology, Volume 36, p. 267-278

91 - Ministère des droits des familles, de l'enfance et des droits des femmes, « Et vous, comment réagiriez-vous si vous étiez dans ce bus ? », 9 novembre 2015

92 - Marylène Lieber, Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question, op. cit., page 245.

93 - Elizabeth Stanko, « Safety Talk: Conceptualizing Women's Risk Assessments as a "Technology of the Soul" », Theoretical Criminology, 1 (4), 1997

94 - Marylène Lieber in Chetcutti N., Jaspard M. (dir.), 2007, Violences envers les femmes, Trois pas en avant deux pas en arrière, Bibliothèque du féminisme, L'harmattan

95 - Stéphanie Condon et al., « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », Revus française de sociologie, 2005/2 Vol.46 p. 265-294

96 - Chris Blache, dans un article de Feriel Abouti, « Sexisme, harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », Le Monde 2017

97 - François Dugeny, « L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public », Note rapide n°608, novembre 2012, Institut d'aménagement et d'urbanisme

98 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes

99 - Irène Zeilinger, 2014, « L'élastique et le crocodile », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p.164

100 - Liza Martial-Kerviel, (Juin 2016), « La mobilité, la nuit : Synthèse de L'Auran », (Rapport n°1) Nantes

101 - G. Di Meo (2011) Les murs invisibles : femmes, genre et géographie sociale, Armand Colin

102 - Irène Zeilinger, 2014, « L'élastique et le crocodile », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 164

RÉACTIONS ET LUTTES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS L'ESPACE URBAIN

103 - Maxime Gaudet, (2016) « Au bout de la rue », disponible sur Youtube

104 - Irène Zeilinger, 2014, « L'élastique et le crocodile », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 164

105 - Hollaback!, «10 Hours of Walking in NYC as a Woman », Rob Bliss Creative, 2014,

- consulté 105 le 20 décembre 2017, disponible sur youtube.com
- 106 - HCEfh, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », 16 avril 2015, Avis n°2015-04-16-VIO-16
- 107 - Le Monde, « Harcèlement, une main aux fesses est une agression sexuelle », 17 avril 2015, consulté le 17 septembre 2016, disponible sur lemonde.fr
- 108 - Ministère de l'intérieur, « Plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », 2015, disponible sur gouvernement.fr
- 109 - HCEfh, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun », 16 avril 2015, Avis n°2015-04-16-VIO-16
- 110 - France 24, « Haro sur les frotteurs », mai 2015, disponible sur youtube.com, consulté le 18 novembre 2016, durée 12 minutes
- 111 - British Transport Police, « Report it to stop it », disponible sur btp.police.uk, consulté le 18 novembre 2016
- 112 - Radshika Shanghani, « These countries tried women-only transport. Here's what happened », 2015, consulté le 12 janvier 2017, disponible sur telegraph.co.uk
- 113 - Ferial Abouti, « Sexisme harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », Le Monde 2017
- 114 - Ferial Abouti, « Sexisme, harcèlement de rue, mixité : les femmes à la reconquête de l'espace public », Le Monde 2017
- 115 - Marie-Christine Bernard-Hohm & Yves Raibaud, « Les espaces publics bordelais à l'épreuve du genre », Métropolitiques, 5 décembre 2012
- 116 - Anne-Charlotte husson, 2014, « Occupy the internet », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition, Lombard, p. 166
- 117 - www.ihollaback.org
- 118 - Cécile Bourgneuf, « Harcèlement de rue : une zone «anti relou» inaugurée à Paris », Libération, 2014, disponible sur dailymotion.com, consulté le 18 janvier 2017
- 120 - Alma Guirao, « J'ai créé une appli pour luter contre le harcèlement de rue », Start les Echos, 2016, disponible sur start.lesechos.fr, consulté le 18 novembre 2016
- 121 - www.viedemeuf.fr

122 - www.everydaysexism.com

123 - Violaine Morin, « « Paye ta shnek », ta robe, ton taf... à quoi servent les recueils de témoignages de sexisme en ligne ? », Le Monde, 12 janvier 2017, disponible sur lemonde.fr, consulté de 17 janvier 2017

124 - Anne-Charlotte husson, 2014, « Occupy the internet », dans « Les crocodiles » de Thomas Mathieu, Edition Lombard, p. 167

125 - Jackson Katz, « Violence against women—it's a men's issue », Tedx Talk, Mai 2013, consulté le 3 janvier 2017, disponible sur ted.com

126 - larousse.fr

127 - www.facebook.com/WomenAgainstFeminism

ANNEXES

POURQUOI AVOIR CHOISIT LE TITRE "OPRESSEUR MALGRÉ-MOI" ?

« Oppresseur malgré moi » fait directement écho au titre de l'oeuvre de Molière, le « Médecin malgré lui ». J'ai trouvé dans cet ouvrage des similitudes, certes caricaturales mais évocatrices, de la position de ceux ou celles, qui ne réalisent pas de manière générale, face aux problèmes d'inégalités de genre, mais aussi des femmes voulant s'émanciper.

Le personnage de Sganarelle incarne dans une certaine mesure les différents rôles de l'homme de société actuel face aux problèmes de genre. Ce personnage attendrissant qui montre un bon fond, a intériorisé naïvement tous les codes de la banalisation de l'infériorité de la femme, en affichant de manière maladroite sa domination masculine. Il représente donc par son ignorance celles et ceux plongés dans le déni d'une société non égalitaire, et par sa maladresse, ceux qui contribuent de manière plus brutale à la perpétuité de ses inégalités dans l'inconscience de leur responsabilité.

Dés les premières tirades de la pièce, il est question du rapport de force entre l'homme et la femme, joué par Sganarelle et Martine

« SGANARELLE, MARTINE, en se querellant.

SGANARELLE.— Non je te dis que je n'en veux rien faire; et que c'est

à moi de parler et
d'être le maître.

MARTINE.— Et je te dis moi, que je veux que tu vives à ma fantaisie:
et que je ne me suis point mariée avec toi, pour souffrir tes fredaines.

SGANARELLE.— Ô la grande fatigue que d'avoir une femme: et
qu'Aristote a bien raison, quand il dit qu'une femme est pire qu'un
démon! »

Martine affiche sa volonté d'émancipation, rattrapé par une société
refusant l'indépendance des femmes.

Les plaisanteries innocentes de Sganarelle, participent au phéno-
mène de vulnérabilisation des femmes en leur rappelant de ma-
nière répétée qu'elles sont inférieures. L'ignorance (ou la naïveté?)
de ce personnage est démontré ici puisque bien sûr, Aristote n'a ja-
mais rien dit de pareil.

EXPLICATION DES CHOIX GRAPHIQUES

Dans notre culture le rose représente la féminité. Cette couleur est symbole de délicatesse et de romantisme.

Mais utilisée à outrance cette couleur a l'effet inverse. Associée au noir, et à une typographie impactante, j'ai voulu prendre le contre-pied de cette représentation, et me jouer des normes stéréotypées.

Ici le rose devient donc la couleur de l'égalité des droits. Et la combinaison du rose, du noir et d'une police heurtante fait ressortir l'idée de lutte.

Dans cette composition le rose vient adoucir l'impact très fort du noir et de la police (qui s'appelle à juste titre "Fort"). Ceci fait échos à ma propre lutte : défendre les intérêt des femmes tout en restant raisonné et en prenant du recul afin de mener un travail de design pertinent.

